



ÉDITION DE L'EST DES AVIS AUX NAVIGATEURS

Publiés mensuellement par la
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

AVIS

2300 à 2368

SOMMAIRE

Partie I Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 12
Partie II Corrections aux cartes.....	13 à 31
Partie III Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	Néant
Partie IV Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	33 - 37
Partie V Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	39- 45



Direction générale des Services à la
navigation maritime
Aides Maritimes

PAPIER RECYCLÉ

Internet: <http://www.notmar.com>

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St.John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-6285

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Laurentienne

GC\SO\COR
Avis écrits
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - Vancouver
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Renseignement d'origine canadienne - Une étoile (*) vis-à-vis le numéro de l'avis indique que le renseignement contenu dans cet avis est d'origine canadienne.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	=	1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	=	1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	=	3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) après le numéro de l'avis. Les cartes marines et les publications ne sont pas corrigées à la main pour ce qui est des Avis aux navigateurs temporaires (T) et préliminaires (P). La liste des cartes touchées par des Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires est publiée dans la partie I tous les trois mois. Il faut se référer à la dernière liste publiée et aux éditions mensuelles des Avis aux navigateurs publiés par la suite.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

SERVICE OPÉRATIONNEL INITIAL (SOI) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service opérationnel initial (SOI) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SOI signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Bien que le service soit SOI, les usagers peuvent connaître des interruptions de service sans préavis. En outre, la GCC donne avis que les diffusions SOI DGPS ne doivent jamais être utilisées lorsque qu'une panne subite du système ou inexactitude pourrait constituer un danger pour la sécurité. Suite à une période de vérification d'une durée d'un an, le service DGPS sera déclaré comme étant un service entièrement opérationnel.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada

Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géogr.		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N 131 49 O		300	200
Alert Bay, C.-B.	300, 301	909	50 35 N 126 55 O		309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302, 303	908	48 55 N 125 33 O		315	200
Richmond, C.-B.	304, 305	907	49 11 N 123 07 O		320	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N 81 07 O		286	200
Cardinal, Ont.	308, 309	919	44 47 N 75 25 O		306	200
Saint-Jean-sur-Richelieu Qc	312, 313	929	45 19 N 73 19 O		296	200
Lauzon, Qc	316, 317	927	46 49 N 71 10 O		309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N 69 36 O		300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N 66 07 W		313	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332, 333	936	47 04 N 64 48 O		319	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N 66 03 O		295	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N 64 40 O		312	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N 61 05 O		307	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N 59 14 O		290	200
Cape Race, T.-N.	338, 339	940	46 46N 53 11 O		315	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 15 N 58 30 O		299	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N		310	200

RECEVEURS DGPS - MISE EN GARDE

Les signaux transmis par le système de positionnement global différentiel (DGPS) de la Garde côtière canadienne comprennent de l'information intégrée conçue pour alerter les usagers de récepteurs DGPS de type utilisateur que le système ne fonctionne pas dans les limites de tolérance ou qu'il est défectueux. Durant les essais, on a constaté que certains récepteurs DGPS de type utilisateur ne peuvent capter l'information adéquatement. Si l'information est mal captée par l'équipement d'un utilisateur, cela peut amener des positions incorrectes.

Veuillez communiquer avec votre fabricant ou votre fournisseur de DGPS pour vous assurer que votre récepteur peut capter correctement l'information relative au bon fonctionnement de la station de référence DGPS.

ALERTE AUX UTILISATEURS DU DGPS

La Garde côtière canadienne a reçu des rapports en mars 1997 concernant des récepteurs DGPS qui semblent ignorer l'alarme de diffusion qui devrait signaler l'interruption immédiate d'une correction satellite particulière. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas adéquatement ce signal de correction "de ne pas utiliser" et le traite par erreur comme étant une correction. Il peut en découler des erreurs de position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est au mode DGPS. Nous conseillons aux utilisateurs DGPS de communiquer immédiatement avec le fabricant de leur équipement afin d'établir si leur récepteur doit être modernisé.

Rapport de divergence pour le DGPS

Tout au long de la période de validation de service, la Garde côtière effectuera de nombreux essais du service différentiel. Pour venir en aide à la Garde côtière dans le cadre de ces essais de validation, les navigateurs sont priés de remplir le rapport d'anomalie ci-joint. Veuillez noter toutes les divergences de service DGPS que vous découvrirez et faites parvenir le formulaire complété à l'adresse suivante : Directeur des Aides maritimes, Pêches et Océans Canada, 200 rue Kent, No de poste 5130, Ottawa (Ontario), K1A 0E6.

CHANGEMENT DE DATE DU GPS EN AOÛT 1999

Le système de positionnement global (GPS) comptabilise le temps en utilisant un chiffre pour chaque semaine de service et totalise les secondes à l'intérieur de chaque semaine numérique. Il comptabilise les semaines à partir de minuit (0000) la nuit du 5 janvier 1980 ou le matin du 6 janvier 1980 (UTC), et il incrémente son compte de 1 par semaine depuis lors. La semaine aussi bien que les secondes sont diffusées dans le cadre du message GPS fourni par les satellites, et elles sont utilisées par les récepteurs dans leurs calculs. Le champ de ce message indiquant le numéro de semaine du GPS est limité à 1024, ce qui signifie que, à la fin de la semaine 1023, le champ du numéro de la semaine passe de 1023 à 0. Cela se produira à minuit dans la nuit du 21-22 août 1999. Le 22 août 1999, bon nombre de récepteurs GPS indiqueront le 6 janvier 1980, à moins d'avoir été réparés.

Il reviendra à l'utilisateur de tenir compte de ce changement, car les satellites ne feront que diffuser le nouveau numéro de semaine. L'incidence sur votre appareil GPS dépendra de la marque et du modèle de récepteur que vous possédez. Il est possible que certains récepteurs affichent simplement de l'information de date inexacte, mais que d'autres calculent aussi de l'information de navigation incorrecte ou cessent de donner de l'information de position. S'il n'a pas été tenu compte du changement de date au moment de la conception et de la fabrication de votre récepteur GPS, des problèmes pourraient se poser. Certains appareils exigeront une mise à niveau du logiciel. Les navigateurs sont invités à s'informer auprès de leur fournisseur afin de connaître le comportement de leur récepteur lors du changement de date du GPS.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____
Vessel position at the beginning of the anomaly /
Position du navire au début de l'anomalie : _____
Vessel position at the end of the anomaly /
Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____
Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____
DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB
DOP Geometry / Géométrie DOP : _____
User receiver operates correctly with other DGPS sites? /
Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui _____ No /
Non _____
Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: _____
Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS
Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.
Sea State / État de la mer : _____
Bearing and range to electrical storm /
Direction et distance de l'orage : _____
Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____
 DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____
 Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____
 DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____
 If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:
 ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____
 Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____
 Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____
 Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : 613-998-8428 attention AWAD.
- 2) Mail / Par la poste: Directeur des Aides maritimes
 200 rue Kent, 5ième étage
 No de poste 5130
 Ottawa, Ontario
 K1A 0E6

Canada

**Legend/
Légende**

Position : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
 La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.

KTS : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.

N.M. : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.

Freq. kHz : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .

SS : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.

SNR : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .

DOP (dilution of precision) : Measure of the geometrical « strength » of the GPS satellite configuration.
 The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la « force » géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10

SVCEI / ECDIS : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes Electroniques et d'Information .

AVIS IMPORTANT À TOUS LES USAGERS

Programme de modernisation des aides à la navigation maritime de la Garde côtière canadienne

- La Garde côtière canadienne met sur pied un programme de modernisation des aides à la navigation maritime qui doit tirer avantage de la nouvelle technologie. Il en découlera un service plus équitable, sécuritaire, rentable et respectueux de l'environnement partout au Canada. Pour atteindre ces objectifs, on utilisera les bouées nécessitant peu d'entretien et l'énergie solaire; on éliminera l'utilisation des génératrices diesel et on établira des normes nationales pour la conception et la prestation.
- En consultation avec les usagers locaux, les aides à la navigation qui sont superflues, qui sont supérieures aux normes nationales ou qui ne devraient pas être financées par le secteur public, seront réduites, privatisées ou retirées du service.
- Les plans régionaux ainsi que des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs détaillés seront émis et diffusés à l'avance de la façon habituelle pour informer les navigateurs de tous les changements apportés aux aides à la navigation. Nous incitons tous les usagers à participer aux consultations locales et à suivre de près ces Avis. Il appartiendra à chaque usager de s'adapter aux changements et de prendre les mesures nécessaires.

1. Aides à la navigation superflues

De nombreuses aides à la navigation conventionnelles ont été mises en service pour les navigateurs commerciaux dont les navires sont désormais dotés d'un radar. Par conséquent, ces navigateurs n'ont plus besoin d'autant de feux d'atterrissage côtiers, de grosses bouées lumineuses et de signaux de brume et ils sont d'accord pour que ces aides soient enlevées.

Toutefois, avant que les aides à la navigation maritime devenues superflues pour les navigateurs commerciaux ne soient retirées du service, les besoins locaux des plaisanciers sont évalués, le cas échéant, par la Garde côtière qui est également en voie de revoir la conception des anciens feux commerciaux pour qu'ils répondent aux besoins des plaisanciers tout en respectant les politiques nationales en matière de prestation et les normes de conception.

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas fournir des signaux de brume aux embarcations de plaisance en raison des coûts astronomiques nécessaires pour assurer un tel service dans tout le Canada, ces cornets de brume sont cédés gratuitement aux administrations locales qui en font la demande et aux endroits où c'est possible de le faire.

La conversion des phares à l'alimentation par panneaux solaires permet de réaliser des économies considérables et présente de gros avantages pour l'environnement en permettant d'enlever les réservoirs de carburant et les génératrices diesel. Bien que cette mesure élimine le besoin d'utiliser de nombreuses structures, la Garde côtière doit protéger tous les phares à valeur patrimoniale en continuant de les exploiter ou en les cédant à des administrations provinciales, municipales ou autres pour fin d'utilisation locale.

2. Normes relatives aux aides à la navigation

En consultation avec les utilisateurs locaux, tous les systèmes d'aides à la navigation du Canada font actuellement l'objet d'un examen et pour ce faire, les normes nationales de conception de systèmes doivent être utilisées. Lorsque les systèmes d'aides à la navigation maritime ne rencontrent pas ces normes, ils doivent être améliorés et lorsqu'ils dépassent ces normes, ils doivent être réduits.

Les modifications apportées dans certains chenaux entraîneront une diminution ou une augmentation du nombre des bouées ainsi que la conversion de quelques bouées lumineuses en bouées non lumineuses qui seront dotées de matériau rétro réfléchissant.

3. Aides privées à la navigation

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas la prestation de systèmes d'aides à la navigation dans les eaux insuffisamment cartographiées, ou bien où le volume de trafic ne justifie pas le coût du système, certains systèmes ont été mis sur pied par le passé. Ces aides à la navigation doivent être cédées gratuitement aux administrations locales et la Garde côtière doit demeurer l'organisme responsable en matière de conception et de réglementation en vertu du *Règlement sur les bouées privées*.

NOUVEAUX PROJETS

La Garde côtière canadienne adopte également un nouveau système de corrections différentielles pour améliorer le système de positionnement à couverture mondiale par satellite (GPS) qui comprend 18 stations émettrices qui seront entièrement opérationnelles en 1998.

Ce système différentiel de positionnement à couverture mondiale permettra d'améliorer la précision et l'intégrité du GPS et permettra aussi aux navigateurs dont les navires sont dotés de récepteurs appropriés de faire le point avec précision dans la plupart des principales voies navigables du sud du Canada, y compris dans les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent.

L'utilisation du DGPS, conjointement avec les systèmes de visualisation des cartes électroniques et d'information (SVCEI), permettra d'améliorer grandement la précision de la navigation. On s'attend à ce que l'utilisation sans cesse croissante de cette nouvelle technologie favorise la sécurité maritime et permette ainsi d'assurer une meilleure protection de l'environnement dans les eaux canadiennes. On croit également que la mise en oeuvre du DGPS permettra d'apporter d'autres mises au point aux aides conventionnelles.

On encourage tous les navigateurs et armateurs à doter leurs navires de récepteurs GPS qui peuvent recevoir les signaux différentiels, en particulier lorsqu'ils risquent souvent d'évoluer par visibilité réduite.

La Garde côtière est d'avis que la disponibilité du GPS, notamment lorsqu'il est complété par le service différentiel, rendra désuet le Loran C. Des consultations sont en cours pour évaluer les répercussions que pourrait entraîner l'interruption du service Loran C au Canada.

RÉGION DE TERRE-NEUVE

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basée sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques compléteront le reste du système d'Aides conventionnelles et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

De plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant Aides à la navigation
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
C.P. 5667, St. John's, T.-N.
A1C 5X1

RÉGION DES MARITIMES

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basée sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques compléteront le reste du système d'Aides conventionnelles et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

L'application des mesures suivantes débutera dans la région des Maritimes le 1er avril 1997.

MESURES
1) Privatisation de systèmes d'aides à la navigation dans les chenaux de plaisance et/ou transformation d'un nombre de bouées lumineuses et bouées non lumineuses et enlèvement d'un nombre d'aides dans les chenaux de plaisance.
2) Privatisation de systèmes d'aides à la navigation en raison du faible volume de leurs utilisateurs et/ou des eaux insuffisamment cartographiées.
3) Les systèmes d'aides à la navigation dans les ports de Saint-Jean et Yarmouth seront restructurés afin d'être conformes aux normes nationales.
4) Retrait du service d'un nombre de feux de référence et réduction d'un nombre de feux principaux à des feux secondaires.
5) Retrait du service d'un nombre de signaux de brume.
6) Enlèvement d'un nombre d'aides à la navigation côtière, fixes et flottantes.

Au cours de l'année prochaine, de plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant régional Aides à la navigation
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
C.P. 1000, Dartmouth, N.-É.
B2Y 3Z8
Téléphone: (902) 426-3151

RÉGION LAURENTIENNE

La Garde côtière se propose de poursuivre la modernisation de son service d'aides à la navigation maritime. Durant la période entre les années 1997-2000, ces changements incluront l'ajustement des niveaux de service selon les standards nationaux, ainsi que la réduction d'un certain nombre d'aides à la navigation conventionnelles basée sur la disponibilité des technologies GPS, DGPS et de cartes électroniques (SVCEI). Ces nouvelles technologies compléteront le système d'aides à la navigation conventionnelles, permettant ainsi de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

Voici une mise à jour des mesures appliquées en 97/98 et des hypothèses de réduction de service envisagées d'ici l'an 2000:

IDENTITÉ DES MESURES	1997/1998 Suite à l'ajustement des niveaux de service	1998/1999 Suite à l'ajustement des niveaux de service	1999/2000 Suite à l'ajustement des NDS et/ou disponibilité technologies DGPS/ECDIS
1) Introduction du DGPS (5 stations)	5	nil	nil
2 a) Réduction de service sur 25% (79 bouées lumineuses enlevées et 75 converties en espars non-lumineuses) des bouées du chenal commercial.	79 bouées enlevées et 56 bouées converties	19 bouées à convertir (non lumineuses)	nil
2 b) Réduction de service sur 5% (29 bouées lumineuses converties en espars non-lumineuses) des bouées du chenal commercial.	nil	29	29
3) Mise hors service ou privatisation de 12 feux de référence majeurs (chenaux commerciaux et/ou de pêche).	8 et un site ne sera plus abandonné	3	nil
4) Privatisation ou abandon de 272 aides à la navigation à usagers uniques et/ou dans secteurs non cartographiés adéquatement.	187	85	nil
5) Réduction de 33% (50) des feux de référence ou signal de brume dans les chenaux commerciaux et/ou de pêche.	6 (deux aides fixes et quatre signaux de brume)	25	19
6) Abandon de 20 aides fixes ou signaux de brume dans les chenaux de plaisance.	5 (dont deux signaux de brume)	nil	15

Au cours du prochain mois, de plus amples renseignements concernant ces modifications seront fournis par voie d'Avis à la navigation et d'Avis aux navigateurs. Un délai sera accordé aux utilisateurs afin de leur permettre d'émettre des commentaires avant la mise en place des mesures. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout Avis ultérieur peuvent le faire par écrit au :

Surintendant Aides à la navigation,
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
101 boulevard Champlain, Québec, QC
G1K 7Y7

RÉGION DE L'ARCTIQUE ET DU CENTRE

Les consultations relatives à la modernisation des aides maritimes se poursuivent dans la Région du Centre et de l'Arctique de la Garde côtière canadienne. Les marins sont invités instamment à continuer de lire et de surveiller les «Avis à la navigation» et les «Avis aux navigateurs» pour connaître les toutes dernières nouvelles au sujet des modifications aux aides à la navigation. Vous pouvez consulter également le site Web - www.ccg-gcc.gc.ca/cen-arc/main.htm - de la Région du Centre et de l'Arctique pour plus d'information.

Les marins et les représentants des groupes d'utilisateurs qui désirent obtenir des éclaircissements, poser des questions ou formuler des observations ou des recommandations au sujet de n'importe quel avis relatif aux aides à la navigation peuvent communiquer avec le :

Surintendant du Programme des aides maritimes
Région du Centre et de l'Arctique
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
201 Front Street North, suite 703
Sarnia, ON
N7T 8B1
N^{os} de téléphone :
(519) 383-1859
(519) 383-1861
N^o de télécopieur :
(519) 383-1989

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Surintendant, Informations et publications,
Direction générale des services à la navigation maritime,
Garde côtière canadienne,
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa, Ontario,
K1A 0E6.

Téléphone - (613) 990-3037
Facsimilé - (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST

(Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST

(Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE

NOM.....

ADRESSE.....APP.....

VILLE CODE POSTAL

PROVINCE.....PAYS.....

NOUVELLE ADRESSE

NOM.....

ADRESSE.....APP.....

VILLE.....CODE POSTAL.....

PROVINCE.....PAYS.....

N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette.....

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire.

NATIONALE

BULLETIN - AVIS AUX UTILISATEURS		xviii,xix
PUBLICATIONS DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - Nouvelle édition du Livre des feux, des bouées et des signaux de brume - Pacifique - 2000.....	2367	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes électroniques de navigation matricielles.....	2363	1
- Cartes marines.....	2362	1
- Dates de l'édition courantes des cartes.	2366	3 - 12

TERRE-NEUVE

TERRE-NEUVE, CÔTE SUD - Nota.....	2327	14
- PLACENTIA BAY - MORTIER BAY - Bouées.	2318	13
- WESTERN PASSAGE ET LES APPROCHES DE MARGAREE ET FOX ROOST HARBOURS - Bouées.	2306	13,14
TERRE-NEUVE, CÔTE SUD-EST - BONAVIDA BAY - BACON BONE ROCK, RED ROCK ET WESTERN ROCK - Bouées.	2361	13

MARITIMES

BAIE DE FUNDY - GRAND MANAN - ENTRÉE DE GRAND HARBOUR ET LONG ISLAND BAY - Bouées.	2303	18
- GRAND HARBOUR ET ABORDS DE WOOD ISLAND - Bouées.....	2307(P)	18
- MINAS BASIN - ABORDS DE MEDFORD - Mouillage.	2358	17
ÉTATS-UNIS, CÔTE EST - NANTUCKET SHOALS - Bouées.	2321	19
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, RIVE NORD - ENTRÉE DE ALBERTON HARBOUR - Feu.....	2328	16
- ENTRÉE DE RUSTICO BAY - Signal de brume.	2330	15,16
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, RIVE SUD - WEST POINT ET CAPE EGMONT - Signaux de brume.	2325	16,17
NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-OUEST - LOBSTER BAY - BIG FISH ISLAND - Signal de brume.	2320	17

GOLFE ET FLEUVE SAINT-LAURENT

DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND – CARIBOU ET WOOD ISLANDS - Signaux de brume.....	2331	15
- PUGWASH HARBOUR - Bouée mouillée temporairement.	2319(T)	16
- RICHIBUCTO CAPE - Signal de brume.	2329	17
FLEUVE SAINT-LAURENT - CANADIAN MIDDLE CHANNEL - Modification à la carte.....	2304	21
- ÎLE AUX COUDRES - Profondeurs moindres.....	2326	19
- REPENTIGNY - MONTRÉAL - Bouées et feux.	2302(P)	19 - 21
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, CÔTE EST - PANMURE HEAD - SOURIS HARBOUR ET EAST POINT - Signaux de brume.....	2357	14,15

CENTRALE

LAC ÉRIÉ, PARTIE OUEST - Feux.....	2359	23
LAC HURON - GODERICH - Facilité portuaire	2368	2
- PORT ELGIN - Bouées.....	2339	26,27
LAC HURON - BAIE GEORGIENNE - APPROCHES DE PARRY SOUND - Profondeurs.....	2335	25
- BATEAU ISLAND À BYNG INLET - Profondeurs.....	2336(T)	26
- FISHERMAN POINT - Feux d'alignement.....	2354	24
- LYON ROCKS À WALTON ISLANDS - Profondeurs.....	2337	24,25
- PENETANG HARBOUR - Bouée et feu.....	2342	23
- SOUTH BAYMOUTH - Signal de brume.....	2316	23
- TWELVE MILE BAY À ROSE ISLAND - Profondeurs.....	2334	24
- YEO ISLAND - Bouée.....	2341	27
LAC HURON - NORTH CHANNEL - CLAPPERTON ISLAND - Bouée.....	2343	27,28
- GORE BAY - Bouée.....	2352	28
- Feux d'alignement.....	2351	28
- LITTLE CURRENT - Bouées.....	2355	27
- MELDRUM BAY - Bouée.....	2353	28
- THESSALON HARBOUR - Roche.....	2311	28,29
LAC ONTARIO - BAIE DE QUINTE - Bouée.....	2338	22,23
- Bouée.....	2340	22
- Bouée.....	2356	22
- Modification à la carte.....	2300	22
LAC SUPÉRIEUR - PORT MUNRO - Fond dangereux.....	2315	29
- THUNDER BAY - Câble sous-marin.....	2317	30
- THUNDER BAY - ENTRÉE DE MISSION RIVER - Relèvement.....	2310	30,31
- THUNDER CAPE À PIGEON RIVER - Nota.....	2305	29,30

ARCTIQUE

TERRITOIRES DU NORD-OUEST - AMUNDSEN GULF - Profondeur et radiophare aéronautique.....	2309	31
- DÉTROIT DE VICTORIA - Profondeurs.....	2308	31
- DOLPHIN ET UNION STRAIT - CAPE BEXLEY - Sonde.....	2314	31

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Avis	Page	No de la carte	Avis	Page	No de la carte	Avis	Page
1233	2326	19		2352	28	LC 4230	2320	17
1310	2302(P)	19-21	2273	2316	23	4244	2320	17
1438	2304	21	2283	2362	1	LC 4340	2307(P)	18
2007	2300	22	2291	2339	26,27	4342	2303	18
	2356	22						
2011	2338	22,23	2294	2355	27	LC 4403	2357	14,15
	2340	22	2297	2353	28	LC 4404	2331	15
	2356	22	2298	2316	23	LC 4405	2331	15
2069	2356	22		2341	27	LC 4406	2325	16,17
LC 2100	2359	23	2299	2343	27,28	4419	2357	14,15
LC 2200	2316	23		2351	28	4422	2357	14,15
LC 2201	2354	24		2352	28			
2202	2334	24	LC 2301	2317	30	4467	2330	15,16
2203	2337	24,25	2304	2315	29	4483	2331	15
2205	2355	27	2306	2315	29	4492	2328	16
2212	2362	1	2311	2305	29,30	4498	2319(T)	16
2213	2362	1	2314	2310	30,31	4587	2318	13
2214	2362	1		2317	30	4640	2306	13,14
2215	2362	1	LC 4002	2328	16		2327	14
2218	2342	23	LC 4003	2321	19	4854	2361	13
2225	2335	25	LC 4010	2358	17	4855	2361	13
2235	2316	23	LC 4013	2331	15	LC 4905	2325	16,17
	2341	27		2357	14,15		2329	17
LC 2243	2336(T)	26	LC 4023	2325	16,17	LC 4906	2329	17
2251	2311	28,29		2328	16	4909	2329	17
				2329	17	6107	2362	1
2257	2343	27,28		2331	15	7082	2314	31
	2351	28	4140	2358	17			

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Avis	Page	No de la carte	Avis	Page	No de la carte	Avis	Page
7083	2308	31						
7621	2314	31						
	2309	31						
7666	2309	31						
7784	2308	31						
LC 8005	2321	19						

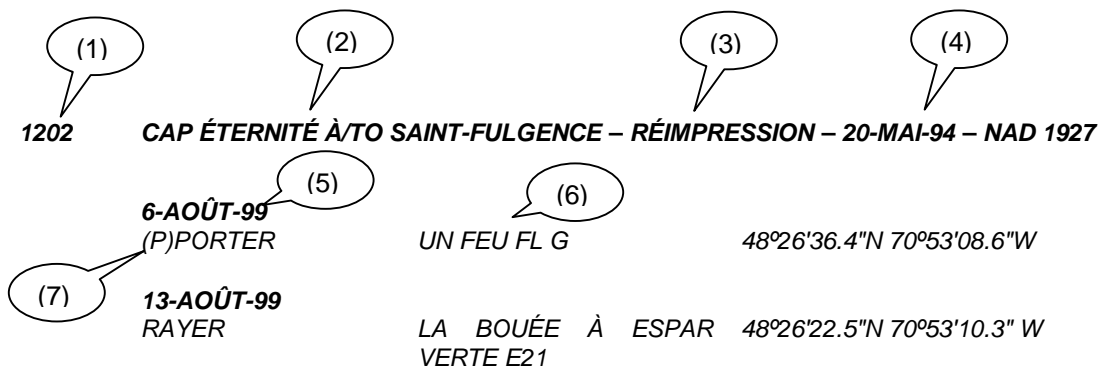
BULLETIN

AVIS AUX UTILISATEURS

Par souci d'améliorer les services aux clients, nous nous préparons à apporter les modifications suivantes à l'édition mensuelle des « Avis aux navigateurs » au début du nouveau millénaire.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES – PARTIE II

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie II.



- (1) NUMÉRO DE LA CARTE
- (2) TITRE DE LA CARTE
- (3) DATE DE L'ÉDITION LA PLUS RÉCENTE DE LA CARTE
- (4) NIVEAU DE RÉFÉRENCE
- (5) DATE DE LA CORRECTION HEBDOMADAIRE DE LA CARTE
- (6) MODIFICATION DE LA CARTE
- (7) TYPE D'AVIS

DU NOUVEAU À L'HORIZON

Rapports d'activité

Un rapport d'activité régional ayant pour objet les aides maritimes décrira en détail les activités non encore transposées sur les cartes ni mentionnées dans les publications nautiques. Ces rapports d'activité, qui seront suivis de mises à jour mensuelles, seront publiés à titre de référence seulement. Ils ne justifieront aucun relâchement de la vigilance au cours de la navigation dans les secteurs illustrés. Les cartes et les publications nautiques seront mises à jour le plus rapidement possible en vue de faire état des modifications mentionnées dans ces rapports d'activité.

Liste de diffusion des documents

Une carte de renouvellement d'abonnement aux documents sera jointe à l'édition mensuelle.

Site Internet des Avis aux navigateurs

Publications

Le réseau Internet vous permet d'accéder gratuitement à toutes les publications des « Avis aux navigateurs ». Tous les volumes du « Livre des feux, des bouées et des cornes de brume » et l'« Édition annuelle des Avis aux navigateurs » sont mis à jour chaque mois.

Profil de l'utilisateur des cartes

Les utilisateurs qui désireraient recevoir par courrier électronique les corrections cartographiques mentionnées dans les « Avis aux navigateurs » peuvent établir à cette fin un compte de « profil d'utilisateur » sur le site.

Présentation hebdomadaire des corrections apportées aux cartes

Les corrections apportées aux cartes seront bientôt présentées chaque semaine sur le site Internet.

Les prochains bulletins vous tiendront au courant de l'instauration de ces nouveautés.

***2362 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes marines.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	PUBLIÉE	CAT #	PRIX
1. Nouvelles cartes.					
	GEORGIAN BAY / BAIE GEORGIENNE				
2283	Owen Sound to Giants Tomb Island	1:80 000	30 jul./99	3	\$25.00
Cette carte incorpore et annule l'Avis 1724(P)/98.					

2. Nouvelle édition.

	RAINY LAKE / LAC À LA PLUIE				
6107	Rainy Lake (Northwest) Hostess Island to Devils Cascade	1:25 000	29 oct./99	3	20.00

3. Cartes retirées en permanence.

CARTE	TITRE	<u>LORS DE LA PUBLICATION DE LA CARTE</u>
2212	Wiarion Harbour	2283
2213	Owen Sound Harbour	2283
2214	Meaford	2283
2215	Collingwood	2283

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-130)

***2363 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – Cartes électroniques de navigation matricielles.**

- Nota: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de: Nautical Data International Inc.
B.P. 127, Station C
St. John's, Terre-Neuve
A1C 5H5
Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
Télécopieur: 709-576-0636
- (2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.

CARTES	TITRE & MATIÈRES	PUBLIÉE	PRIX
1. Nouvelles cartes.			
2212 R/M	Wiarion Harbour		
2213 R/M	Owen Sound Harbour		
2214 R/M	Meaford		

2215 R/M Collingwood
(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-131)

***2367 PUBLICATIONS DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - Nouvelle édition du Livre des feux, des bouées et des signaux de brume - Pacifique - 2000.**

L'Édition 2000 du Livre des feux, des bouées et des signaux de brume - Pacifique a été publiée. Cette publication renferme les modifications annoncées dans les Avis aux navigateurs jusqu'à l'édition mensuelle No.10 de 1999. Le coût de cette publication est de \$14.95.

On peut se procurer cette publications en s'adressant au:

Bureau de distribution des cartes marines
Ministère des pêches et océans
1675, chemin Russell
C.P. 8080
Ottawa (Ontario)
Canada
K1G 3H6

ou

Bureau de distribution des cartes marines
Ministère des pêches et océans
9860 Owest Saanich Road
Case postale 6000
Sidney (Colombie-Britannique)
Canada
V8L 4B2

Tél: (613) 998-4931
Fax: (613) 998-1217

Tél: (250) 363-6358
Fax: (250) 363-6841

Courriel: chs_sales@dfo-mpo.gc.ca

Courriel: chart_sales@ios.bc.ca

Internet: <http://www.chs-shc.dfo-mpo.gc.ca>

Internet: <http://www.ios.bc.ca/ios/chs>

ou

chez l'un des vendeurs accrédités du Service hydrographique du Canada.

(M2204-397)

(GCC-H99-077)

***2368 LAC HURON - GODERICH - Facilité portuaire.**

L'installation portuaire publique ci-dessous a été transférée. Conséquemment la désignation de ce port est maintenant révoquée et son Capitaine de port n'est plus en service.

Installation portuaire publique	Date de transfert et de révocation	Nouveau propriétaire	Port publique parent
Goderich (Ontario)	10 novembre 1999	Ville de Goderich	Goderich
(AMA8035-10-1)		(GCC-H99-078)	

***2366 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Dates de l'édition courante des cartes.**

ÉDITIONS DES CARTES. Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.
CARTE NOUVELLE. La première publication d'une carte MARSine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte canadienne existante.

NOUVELLE ÉDITION. Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSION. Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

La liste suivante est une nomenclature des dates des éditions courantes des cartes jusqu'à l'édition mensuelle 04 de 1999. (L'astérisque indique les changements depuis l'édition mensuelle 02 1999.) Veuillez consulter les Avis aux navigateurs mensuelles pour plus d'information.

Numéro de la carte	Cat	Date de l'édition	Date de la dernière Réimpression
1	NE	05-janv.-96	
1202	NE	13-nov.-81	20-mai-94
1203	NE	04-janv.-85	10-févr.-95
1209	NE	14-déc.-84	02-août-96
1220	NE	28-févr.-97	
* 1221	NE	23-avril.-99	
1223	NE	03-oct.-97	
1226	NC	27-mai-83	03-mai-91
1229	NE	31-déc.-76	15-déc.-95
1230	NE	29-févr.-80	10-févr.-89
* 1233	NE	28-mai-99	
L/C 1234	NE	24-juill.-98	
L/C 1235	NE	25-avril-97	
L/C 1236	NE	25-sept.-98	
1260	NC	04-janv.-91	
* 1310	NE	12-mars-99	
* 1312	NE	02-avril-99	
1313	NE	27-juin-97	
1314	NE	04-sept.-98	
1315	NE	25-sept.-98	
* 1316	NE	26-févr.-99	
* 1317	NE	15-janv.-99	
1338	NE	05-avril-96	10-juill.-98
1339	NE	19-août-83	03-janv.-97
1350	NC	06-juill.-84	25-mars-94
1351	NC	21-sept.-84	11-août-95
1361	NC	28-mai-76	01-mars-96
* 1400	NE	25-juin-99	
* 1409	NE	21-mai-99	
* 1410	NE	25-juin-99	
1411	NE	02-août-96	
* 1432	NC	09-juill.-99	
* 1433	NC	28-mai-99	
1434	NC	01-mars-96	
1435	NC	15-déc.-95	

1436	NC	15-janv.-93	03-janv.-97
1437	NC	19-mars-93	30-mai-97
1438	NE	06-oct.-95	
1439	NE	22-févr.-91	07-févr.-97
1509	NC	18-mai-90	27-juin-97
1510	NE	23-janv.-98	
1512	NE	03-août-84	09-oct.-92
1513	NE	07-juin-96	
1514	NC	24-juill.-98	
1515	NC	24-juill.-98	
1550	NE	05-janv.-96	
1551	NE	27-juin-86	
1552	NE	05-juin-98	
1553	NC	15-févr.-80	21-avril-95
1554	NE	16-sept.-88	15-août-97
1555	NC	12-oct.-79	
L/C 2000	NE	10-avril-98	
2006	NE	03-juill.-87	16-févr.-90
2007	NE	10-sept.-82	09-sept.-94
2011	NC	08-juill.-88	
2017	NC	13-juill.-90	
2018	NC	22-juin-90	
2021	NE	25-juin-93	
2022	NE	02-août-96	
2023	NE	01-mars-85	24-mars-95
2024	NE	29-mars-85	16-déc.-94
2025	NE	01-mars-85	28-mai-93
2026	NE	05-avril-85	15-déc.-95
2028	NE	05-juin-98	
2029	NE	20-mars-87	08-mai-92
2042	NE	07-oct.-94	
2043	NC	29-nov.-68	26-mars-82
2044	NC	28-févr.-97	
2047	NC	07-avril-95	
2048	NC	11-oct.-91	
2049	NC	10-mai-85	
2050	NC	10-mai-85	
2053	NC	10-mai-85	
2054	NC	10-mai-85	
2055	NC	05-juill.-91	
L/C 2058	NE	16-juin-89	
2059	NC	31-juill.-98	
L/C 2060	NE	28-juin-85	01-juill.-94
* L/C 2064	NE	05-mars-99	
2067	NE	01-nov.-85	15-févr.-91
2069	NE	04-mars-83	13-févr.-98
2070	NE	29-avril-83	
* L/C 2077	NE	23-avril-99	
2085	NE	22-juin-90	08-avril-94
2086	NC	09-juin-89	03-avril-92
* L/C 2100	NE	25-déc.-98	
L/C 2110	NE	29-mai-98	
L/C 2120	NE	06-nov.-98	
L/C 2121	NC	18-déc.-87	
L/C 2122	NE	05-juill.-91	05-avril-96
L/C 2123	NE	12-mars-93	04-avril-97

	2140	NC	16-sept.-88	
	2165	NC	08-mars-91	
	2181	NE	10-nov.-89	
	L/C 2200	NE	01-mai-87	17-avril-92
	L/C 2201	NE	13-nov.-98	
*	2202	NE	04-mars-99	
	2203	NE	07-oct.-88	13-nov.-92
	2204	NE	06-mai-83	12-févr.-93
	2205	NE	18-déc.-87	06-mars-92
	2206	NC	27-juin-97	
	2218	NC	13-avril-84	
	2221	NE	07-juin-96	
	2222	NC	13-avril-84	
	2223	NC	13-avril-84	
	2225	NE	08-mars-91	11-juill.-97
	2226	NE	22-nov.-91	
	L/C 2228	NC	16-févr.-90	
	2235	NE	06-févr.-87	30-déc.-94
	2239	NE	08-mars-85	01-mars-96
	L/C 2243	NE	30-août-85	08-avril-94
	L/C 2244	NE	12-juin-87	16-juin-95
	L/C 2245	NE	06-juin-86	05-avril-96
	2250	NC	09-mai-86	
	2251	NC	11-avril-86	26-juin-92
	2257	NE	02-nov.-84	07-juin-96
	2258	NE	16-juin-89	05-avril-96
	2259	NE	15-juin-62	02-juill.-93
*	2260	NE	05- févr -99	
	2261	NE	13-juin-86	21-avril-95
	2266	NC	22-juin-84	
	2267	NC	22-juin-84	
	2268	NE	31-mars-89	06-mai-94
	2273	NC	13-oct.-55	22-août-75
	2274	NE	08-juin-90	
	L/C 2282	NE	07-juin-96	
*	2283	NE	30-juill.-99	
	L/C 2284	NE	27-oct.-89	07-juin-96
	2286	NE	21-janv.-83	25-août-95
	2289	NE	16-oct.-87	05-juin-92
	2291	NE	12-juill.-81	15-avril-88
	2292	NE	28-avril-89	05-avril-96
	2293	NE	11-juin-65	12-déc.-80
	2294	NE	23-juin-89	24-janv.-97
	2297	NE	20-janv.-60	19-sept.-97
	2298	NE	02-juill.-58	13-févr.-81
	2299	NE	30-sept.-83	30-juin-95
	L/C 2300	NC	24-avril-98	
	L/C 2301	NE	22-févr.-91	
	L/C 2302	NE	02-août-85	
	2303	NE	18-mai-55	29-juin-90
	2304	NE	31-mai-57	01-févr.-80
	2305	NE	17-déc.-56	08-févr.-80
	2306	NE	03-mai-57	09-mai-75
	2307	NE	31-août-56	11-mars-77
	2308	NE	19-juill.-46	21-avril-78

Section I

ÉD. # 12/99

*	L/C 2309	NE	23-juill.-99	
	2310	NE	03-juin-46	01-févr.-80
*	2311	NE	23-avril.-99	
	2312	NE	13-nov.-87	08-avril-94
	2313	NE	21-juin-57	28-oct.-77
*	2314	NE	23-avril-99	
	2315	NE	22-avril-88	
	2318	NE	03-déc.-82	
	2400	NE	29-juin-90	
	L/C 3000	NE	20-janv.-89	22-avril-94
	L/C 3001	NE	07-oct.-94	
	L/C 3002	NE	16-déc.-94	
	3050	NE	03-mai-96	
	3052	NE	07-oct.-94	
	3053	NC	11-avril-86	02-févr.-90
	3055	NC	21-juin-91	
	3056	NC	21-juin-91	
	3057	NC	21-juin-91	
	3058	NC	21-juin-91	
	3061	NC	29-mai-81	21-juin-85
	3062	NC	24-mai-85	
	3080	NE	03-avril-92	
	3311	NE	31-déc.-93	
	3312	NC	31-janv.-86	05-avril-91
	3313	NC	28-juill.-95	
	3410	NC	24-mars-95	
	3411	NC	24-mars-95	
	3415	NE	13-févr.-87	08-avril-94
	3419	NC	02-juill.-93	
	3424	NC	24-juill.-87	02-avril-93
*	3440	NE	25-déc.-98	
	3441	NE	12-août-88	06-déc.-96
	3442	NE	03-juin-88	06-déc.-96
	3443	NE	30-janv.-98	
	3457	NE	29-déc.-89	01-mai-98
	3458	NE	10-mars-95	
	3459	NE	24-oct.-97	
	L/C 3461	NC	06-janv.-84	02-déc.-94
	L/C 3462	NE	23-oct.-98	
	L/C 3463	NE	03-oct.-97	
	3473	NE	13-févr.-87	04-déc.-92
	3475	NE	27-mai-88	02-juill.-93
	3476	NC	31-août-84	22-avril-94
	3477	NE	03-mai-85	08-sept.-89
	3478	NE	24-févr.-95	
	3481	NE	05-déc.-86	17-déc.-93
	3488	NC	21-oct.-94	
	3489	NC	21-oct.-94	
	3490	NE	25-juill.-97	
	3491	NE	05-janv.-96	
	3492	NC	27-juin-97	27-nov.-98
*	3493	NE	18-déc.-98	
*	3494	NE	18-déc.-98	
*	3495	NE	18-déc.-98	
*	L/C 3512	NE	25-déc.-98	
	L/C 3513	NC	30-nov.-84	19-févr.-93

3514	NE	02-août-96	
3515	NC	18-janv.-91	03-juin-94
3526	NE	24-févr.-95	
3527	NE	01-janv.-88	02-avril-93
3534	NE	07-mai-93	
3535	NE	16-août-85	16-avril-93
3536	NC	21-avril-78	16-avril-93
3537	NC	27-sept.-85	22-juin-90
3538	NE	27-nov.-92	02-août-96
3539	NE	04-août-89	25-avril-97
3540	NE	22-mai-92	
3541	NE	29-juill.-94	
3542	NE	01-juill.-94	
3543	NE	27-nov.-92	30-mai-97
3544	NE	25-sept.-87	01-mai-98
3545	NC	28-avril-89	12-août-94
3546	NC	28-avril-89	11-juill.-97
3547	NC	28-avril-89	05-avril-96
3548	NE	26-sept.-97	
3549	NC	03-déc.-93	05-avril-96
3550	NC	03-déc.-93	02-janv.-98
3552	NC	02-janv.-87	02-avril-93
3555	NE	27-juin-86	09-avril-93
3559	NC	15-juin-79	02-févr.-90
3564	NC	04-déc.-87	08-sept.-95
3598	NE	14-août-87	11-oct.-91
3601	NC	26-août-94	
L/C 3602	NE	24-mai-85	12-août-94
L/C 3603	NE	23-oct.-81	01-nov.-91
L/C 3604	NE	06-nov.-87	13-juin-97
L/C 3605	NE	06-mars-98	
L/C 3606	NE	27-juill.-84	03-sept.-93
3623	NE	26-août-77	06-janv.-89
3624	NE	19-août-88	22-avril-94
3625	NC	25-oct.-68	10-mars-89
3646	NE	30-juin-95	
3647	NE	05-juill.-85	02-janv.-98
3651	NE	09-avril-93	
3668	NE	12-mars-93	
3670	NE	21-oct.-94	
3671	NE	27-août-82	03-juin-94
3673	NC	01-déc.-95	
3674	NC	01-déc.-95	
* 3675	NC	20-nov.-98	
* 3676	NC	20-nov.-98	
3679	NC	14-juin-91	21-févr.-97
3680	NE	07-avril-78	26-avril-91
3681	NC	08-juin-90	
3682	NE	05-juin-87	
3683	NE	06-mars-98	
3685	NE	25-août-95	
3686	NC	08-avril-88	02-déc.-94
3710	NE	04-juill.-86	15-juin-90
3711	NE	15-juin-84	19-févr.-93
3717	NE	28-juill.-95	

	3719	NE	17-avril-61	11-nov.-88
	3720	NE	12-févr.-88	03-sept.-93
	3721	NE	26-août-94	
	3722	NE	07-févr.-64	04-sept.-87
	3723	NE	29-juin-84	
	3724	NE	23-mai-80	21-avril-95
	3726	NE	23-mai-80	06-janv.-89
	3727	NE	29-juin-62	24-mars-95
	3728	NE	05-févr.-82	24-janv.-97
	3729	NE	06-mars-98	
	3730	NC	30-nov.-60	21-déc.-90
	3733A	NC	01-févr.-56	
	3734	NE	09-juill.-76	24-mai-91
	3736	NE	31-août-90	
	3737	NE	14-août-87	21-avril-95
	3738	NE	04-févr.-83	24-mars-95
	3739	NE	03-févr.-84	01-sept.-89
	3740	NE	20-mai-77	06-déc.-96
	3741	NE	15-févr.-63	30-juin-89
	3742	NE	16-juill.-82	02-août-96
	3743	NE	25-mars-77	10-févr.-95
L/C	3744	NE	20-mai-88	
	3745	NE	12-juin-98	
	3746	NE	12-août-77	02-juill.-93
	3747	NE	16-sept.-77	30-mai-97
	3753	NE	30-avril-59	12-août-88
	3761	NE	19-août-88	
	3772	NE	30-oct.-64	29-janv.-93
	3773	NE	26-avril-85	06-déc.-96
	3781	NE	18-mai-59	15-mars-91
	3784	NE	23-juill.-82	16-déc.-94
	3785	NE	04-oct.-91	12-juin-98
	3786	NC	05-juill.-46	12-mars-93
	3787	NE	29-juill.-77	04-avril-97
	3794	NE	07-févr.-75	17-mars-89
	3795	NE	01-mai-64	09-juill.-93
*	L/C 3802	NE	24-nov.-89	07-mai-99
*	3807	NE	05- févr.-99	
	3808	NC	30-mars-62	13-oct.-89
	3809	NE	24-août-79	24-mars-95
	3811	NE	06-déc.-63	27-sept.-91
	3825	NE	16-déc.-77	09-juin-89
L/C	3853	NE	02-mars-90	05-avril-96
L/C	3854	NE	23-oct.-87	23-avril-93
	3855	NE	13-janv.-67	26-avril-91
	3857	NE	17-nov.-67	10-juill.-87
	3858	NE	28-juill.-67	28-juill.-89
	3859	NE	21-août-98	
	3860	NE	12-sept.-69	05-janv.-90
	3863	NE	25-avril-80	16-mars-90
	3864	NE	11-mai-62	17-déc.-93
	3865	NE	01-nov.-55	10-juill.-87
	3868	NE	12-juill.-68	19-avril-91
	3869	NE	28-nov.-86	02-mars-90
	3890	NC	14-mars-86	07-avril-95
	3891	NC	08-sept.-89	01-août-97

3892	NC	13-janv.-84	03-juin-94
3893	NC	13-janv.-84	
3894	NE	12-juin-98	
3895	NC	15-juin-84	09-juin-89
L/C 3902	NE	09-déc.-88	27-juin-97
3909	NC	11-déc.-87	03-juin-94
3920	NC	18-janv.-91	
3921	NE	15-déc.-95	
3927	NE	29-mai-98	
3931	NC	21-févr.-92	
3932	NC	21-févr.-92	12-juin-98
3933	NE	20-janv.-89	19-févr.-93
3934	NC	21-févr.-92	02-juin-95
3940	NC	01-mars-96	
3955	NC	15-févr.-85	20-mai-94
3956	NE	01-mars-96	
3957	NE	05-juin-98	
3958	NE	24-mars-95	
3959	NC	11-déc.-87	03-juill.-92
* 3960	NC	13-août-93	16-avril-99
3962	NE	26-janv.-79	18-juin-93
3963	NC	26-oct.-90	12-juin-98
* 3964	NE	30-avril-99	
3994	NE	20-janv.-89	22-sept.-95
4000	NE	14-déc.-84	
L/C 4001	NE	01-déc.-95	
L/C 4002	NE	27-déc.-91	05-juill.-96
L/C 4003	NE	14-déc.-84	29-juill.-94
L/C 4006	NE	14-déc.-84	19-févr.-93
L/C 4010	NE	18-nov.-83	10-juill.-92
L/C 4011	NE	31-oct.-97	
L/C 4012	NE	13-mars-87	14-juill.-95
L/C 4013	NE	07-nov.-86	03-juill.-92
L/C 4015	NE	24-juill.-92	
L/C 4016	NE	05-mai-95	
L/C 4017	NE	16-juin-95	
L/C 4020	NE	27-déc.-91	
L/C 4021	NE	27-déc.-91	
L/C 4022	NE	27-déc.-91	02-août-96
L/C 4023	NE	28-nov.-86	05-janv.-96
L/C 4024	NE	27-déc.-91	
L/C 4025	NE	27-déc.-91	
L/C 4026	NE	27-déc.-91	18-juill.-97
L/C 4045	NC	08-août-86	
4047	NE	09-oct.-98	
L/C 4049	NE	19-mai-95	
L/C 4098	NC	21-sept.-84	
L/C 4099	NC	21-sept.-84	
4114	NC	08-mai-92	
L/C 4116	NC	09-avril-93	
4117	NC	28-oct.-88	
L/C 4118	NE	13-nov.-98	
4124	NC	07-août-92	
4130	NC	30-mai-69	17-déc.-76
4140	NC	07-janv.-72	02-juill.-82

4141	NE	01-nov.-96	
4142	NE	01-nov.-96	
4145	NE	22-mars-91	
4170	NC	28-févr.-92	
4201	NE	26-janv.-90	10-mars-95
4202	NE	31-déc.-99	
4203	NC	07-août-87	07-nov.-97
4209	NC	21-oct.-94	
4210	NC	05-avril-91	
4211	NE	07-déc.-90	02-juin-95
L/C 4227	NC	24-mai-91	
L/C 4230	NC	15-juin-90	26-juin-98
L/C 4233	NC	11-janv.-91	
L/C 4234	NC	10-avril-87	26-déc.-97
L/C 4235	NC	31-mars-89	
L/C 4236	NC	30-janv.-87	28-juill.-95
L/C 4237	NC	30-déc.-88	30-janv.-98
L/C 4240	NC	06-oct.-89	06-juin-97
L/C 4241	NC	01-déc.-89	02-août-96
L/C 4242	NE	28-août-92	
L/C 4243	NC	20-juin-86	25-août-89
4244	NC	21-févr.-86	26-avril-91
4245	NE	28-nov.-86	25-déc.-92
L/C 4255	NC	27-juill.-90	
4266	NC	29-sept.-89	
4275	NE	23-déc.-83	03-mai-96
4276	NE	25-juill.-97	
4277	NE	17-avril-98	
4278	NE	20-mars-98	
4279	NE	28-août-98	
4281	NE	20-févr.-87	14-juill.-95
4306	NE	14-juin-85	07-juin-96
4307	NE	15-févr.-85	13-nov.-92
4308	NE	07-sept.-84	27-sept.-91
L/C 4320	NE	26-sept.-97	
L/C 4321	NE	11-oct.-85	01-févr.-91
4328	NE	10-juill.-98	
4331	NE	19-oct.-84	26-déc.-97
4332	NE	29-déc.-61	24-janv.-97
L/C 4335	NE	14-août-98	
4337	NE	03-janv.-86	
L/C 4340	NE	12-avril-91	
4342	NE	03-juin-88	26-avril-91
L/C 4363	NE	01-nov.-85	13-nov.-92
4365	NE	08-déc.-72	29-févr.-80
L/C 4367	NE	01-nov.-85	06-juill.-90
L/C 4374	NE	27-déc.-85	26-mars-93
L/C 4375	NE	25-oct.-85	01-janv.-93
4376	NE	02-oct.-87	11-août-95
4377	NE	06-nov.-98	
4379	NE	31-oct.-86	14-févr.-92
4381	NE	17-janv.-86	03-mai-96
4384	NE	31-oct.-86	13-août-93
L/C 4385	NE	07-juin-96	
4386	NE	03-oct.-86	24-mars-95
4391	NE	21-févr.-92	

	4394	NE	14-sept.-90		
	4395	NE	25-mai-90		
	4396	NE	19-févr.-88	30-juill.-93	
	4399	NC	03-avril-42	26-août-83	
	4402	NE	25-déc.-98		
L/C	4403	NE	21-juin-85	24-déc.-93	
L/C	4404	NE	26-juill.-85	29-juin-90	
L/C	4405	NE	12-juill.-85	21-juill.-89	
L/C	4406	NE	27-févr.-98		
	4416	NE	01-mai-98		
	4419	NE	12-août-88	02-févr.-96	
	4420	NE	03-oct.-69	06-nov.-81	
	4421	NE	11-oct.-68	23-mars-79	
	4422	NE	10-oct.-69	17-juin-94	
	4425	NE	02-mai-80	17-oct.-97	
	4426	NE	18-mars-88		
	4428	NE	06-oct.-78		
	4429	NE	04-juin-93		
	4430	NE	02-oct.-81	21-mai-93	
	4432	NE	14-déc.-84	15-juin-90	
	4437	NE	17-mai-91		
	4440	NE	18-juill.-80		
	4443	NC	16-juin-67	18- févr.-77	
	4445	NC	17-juin-49	07-déc.-79	
	4446	NC	06-janv.-53	31-déc.-93	
	4447	NE	09-nov.-84		
	4448	NE	27-avril-90		
	4449	NE	03-juill.-98		
	4450	NE	02-mars-73	13-nov.-87	
L/C	4451	NE	27-mars-87	15-juill.-88	
	4452	NE	29-juill.-83		
	4453	NE	17-déc.-82		
	4454	NE	03-févr.-78		
	4455	NE	10-sept.-76	20-oct.-89	
	4456	NE	19-déc.-80	17-juin-94	
*	4459	NE	25-juin-99		
	4460	NE	11-sept.-87	03-mai-91	
L/C	4462	NE	28-juin-85	06-juin-97	
L/C	4463	NE	09-août-85	15-juin-90	
L/C	4464	NE	11-oct.-85	15-juin-90	
	4466	NE	17-mai-91	01-mars-96	
	4467	NE	21-mars-69	01-mars-96	
	4468	NE	12-juill.-85		
	4469	NE	08-nov.-85		
	4470	NE	04-janv.-80		
	4471	NE	11-févr.-77	11-août-89	
	4472	NE	14-août-81		
	4473	NE	25-nov.-77		
*	4474	NE	28-mai-99		
	4483	NE	12-août-88		
L/C	4485	NE	26-sept.-97		
*	L/C	4486	NE	19-févr.-99	
	4491	NC	06-mai-66	01-févr.-80	
	4492	NC	04-févr.-66	25-juill.-80	
	4497	NE	30-juill.-71	12-oct.-79	

4498	NE	23-oct.-87	03-nov.-95
4504	NC	14-févr.-64	23-janv.-76
4505	NC	14-févr.-64	14-févr.-75
4506	NC	28-févr.-64	25-juin-82
4507	NC	28-févr.-64	30-janv.-76
4509	NC	05-déc.-69	21-juill.-78
4510	NC	22-mars-68	15-juill.-94
4511	NC	10-juill.-64	17-oct.-80
4512	NC	30-oct.-64	09-févr.-79
4514	NE	23-oct.-81	29-sept.-89
4515	NE	20-nov.-98	
4516	NE	02-nov.-62	10-déc.-76
4518	NC	18-oct.-51	26-janv.-79
* 4519	NC	13-oct.-51	04-févr.-83
L/C 4520	NE	02-juin-95	
4521	NE	04-juin-65	08-sept.-78
4522	NC	15-juill.-59	04-sept.-81
4523	NC	27-mars-64	13-juin-75
4524	NE	07-févr.-64	15-août-80
4529	NE	30-sept.-88	
4530	NE	11-mars-83	17-avril-92
4531	NC	24-mai-74	14-mars-97
4535	NC	12-mars-65	21-août-81
4538	NE	26-mars-76	
4540	NC	10-oct.-57	26-janv.-79
4541	NC	10-oct.-57	03-oct.-80
4542	NE	09-sept.-66	23-janv.-76
4543	NC	10-oct.-57	10-nov.-78
L/C 4560	NE	14-mars-86	25-déc.-92
4582	NC	14-févr.-64	10-sept.-76
4583	NC	16-janv.-61	02-juill.-82
4584	NC	02-janv.-59	14-nov.-80
4585	NC	02-janv.-59	29-août-80
4587	NE	04-sept.-87	21-août-92
4591	NC	02-janv.-59	18-août-78
4592	NE	03-juin-83	02-avril-93
4593	NC	20-janv.-60	12-juin-81
4594	NC	02-janv.-59	14-févr.-92
4595	NC	02-janv.-59	04-févr.-83
4596	NC	02-janv.-59	09-janv.-81
4597	NC	02-janv.-59	09-oct.-81
4598	NE	21-janv.-83	
* 4615	NE	20- août -99	
4616	NE	19-avril-91	17-oct.-97
4617	NE	19-mai-89	25-avril-97
* 4619	NE	20-nov.-98	
L/C 4622	NE	25-avril-97	
L/C 4624	NE	17-janv.-86	
L/C 4625	NE	10-janv.-86	22-avril-88
L/C 4626	NE	08-nov.-85	22-avril-88
4633	NE	24-avril-87	21-avril-95
4634	NE	14-juill.-95	
4635	NE	24-juin-83	28-nov.-97
4637	NE	14-août-87	19-mai-89
4638	NC	20-sept.-55	12-déc.-80
4639	NC	20-sept.-55	12-déc.-80

*	4640	NE	27-août-99	
	4641	NE	25-déc.-98	
	4642	NC	18-janv.-60	31-mars-78
	4643	NE	03-mai-85	15-mai-92
*	4644	NE	25-juin-99	
	4652	NE	31-oct.-80	
	4653	NE	12-mars-76	24-mars-95
	4654	NC	27-oct.-52	22-sept.-78
	4658	NC	08-mai-70	15-févr.-80
	4659	NC	10-oct.-57	08-sept.-78
	4661	NC	20-sept.-55	23-juin-89
	4663	NC	10-oct.-57	03-sept.-76
	4665	NC	10-oct.-57	08-mai-81
	4666	NC	10-oct.-57	20-juin-86
	4667	NE	08-oct.-65	13-août-76
	4668	NC	10-oct.-57	23-oct.-87
	4669	NC	10-oct.-57	29-mars-85
	4670	NC	10-oct.-57	29-juill.-77
	4679	NE	31-déc.-76	04-juin-82
	4680	NC	02-janv.-59	27-févr.-76
	4682	NC	19-oct.-62	01-mai-87
L/C	4700	NE	30-déc.-94	
	4701	NC	27-déc.-63	23-oct.-81
	4702	NC	17-janv.-64	28-sept.-90
	4703	NE	31-janv.-64	26-août-94
	4712	NC	21-févr.-64	01-févr.-74
	4722	NE	27-févr.-87	
	4724	NE	20-mai-60	08-sept.-78
	4725	NC	09-juin-53	28-août-81
	4728	NE	16-juin-95	
L/C	4730	NE	07-oct.-83	17-oct.-97
L/C	4731	NE	16-déc.-94	
	4732	NE	27-déc.-68	22-févr.-80
	4744	NC	22-févr.-63	27-nov.-81
	4745	NC	17-mai-63	09-oct.-87
	4763	NC	01-févr.-63	26-juill.-85
	4764	NC	01-févr.-63	09-nov.-90
	4765	NC	29-nov.-63	26-avril-85
	4766	NC	06-déc.-63	05-avril-96
	4767	NC	06-déc.-63	06-juill.-90
	4769	NE	19-sept.-75	03-mai-85
	4771	NE	02-juill.-76	29-juill.-83
	4773	NC	29-nov.-63	29-déc.-78
	4774	NC	24-janv.-64	19-mars-82
L/C	4775	NE	09-sept.-83	02-mai-97
L/C	4776	NE	08-juill.-83	
L/C	4817	NC	11-avril-86	
	4830	NC	14-févr.-86	
L/C	4831	NC	26-déc.-86	
L/C	4832	NC	02-oct.-87	
	4839	NC	27-mars-92	
L/C	4841	NC	19-mai-89	
L/C	4842	NE	03-mars-89	
	4843	NC	28-janv.-83	
L/C	4844	NC	01-févr.-85	25-mars-94

L/C 4845	NE	12-sept.-97	
L/C 4846	NE	15-déc.-95	
L/C 4847	NE	05-juill.-96	
4848	NC	12-juin-87	
4849	NC	30-déc.-88	
L/C 4850	NC	11-mai-90	
L/C 4851	NE	04-avril-97	
4852	NC	02-déc.-94	
*	L/C 4853	NC	30-juill.-99
	4854	NC	25-avril-97
	4855	NC	06-juin-97
*	4858	NC	25-déc.-98
*	4863	NC	25-déc.-98
	4865	NC	30-janv.-98
	4885	NE	12-févr.-88
	4886	NC	26-déc.-97
L/C 4905	NC	22-juill.-88	24-juill.-92
L/C 4906	NC	18-mars-88	11-juin-93
4909	NC	17-juin-88	01-mars-96
4911	NE	07-mai-93	
4912	NE	04-juin-93	
L/C 4913	NC	07-août-92	
4920	NE	18-sept.-98	
4921	NE	06-mars-98	
L/C 4951	NC	04-janv.-91	
L/C 4952	NC	21-août-92	
4954	NE	20-juin-97	
4955	NC	15-févr.-91	
4956	NC	23-nov.-90	
4957	NC	13-juill.-90	
4980	NC	03-janv.-92	
L/C 5001	NE	04-nov.-94	
5002	NC	25-juill.-75	
5003	NE	26-sept.-69	23-juill.-76
L/C 5023	NC	20-avril-90	
L/C 5030	NC	26-oct.-90	
5031	NC	04-janv.-91	
5042	NC	24-févr.-84	
5043	NC	29-juin-84	
5044	NC	10-juin-83	
5045	NC	01-juill.-83	
5046	NC	13-janv.-84	
5047	NC	17-août-84	
5048	NC	07-août-87	
5049	NC	08-avril-88	
5051	NC	07-juin-96	
5052	NC	25-avril-97	
5070	NE	20-nov.-98	
5080	NC	03-oct.-97	
5133	NC	10-oct.-69	14-mai-82
5134	NC	11-août-67	16-mars-73
5135	NC	11-août-67	19-févr.-88
5138	NE	17-avril-98	
5140	NC	15-nov.-63	20-oct.-78
5143	NE	02-mai-86	
5153	NC	15-oct.-76	

5179	NC	28-août-64	12-juin-81
5300	NC	25-nov.-66	25-nov.-77
5316	NC	24-août-61	25-janv.-80
5335	NC	15-mars-85	
5338	NC	06-juin-86	
5340	NC	19-avril-63	14-déc.-79
5348	NE	05-nov.-76	
5349	NC	05-mars-58	03-mars-78
5351	NC	24-févr.-56	25-mars-83
5352	NE	08-juill.-60	16-mai-80
5365	NC	26-sept.-69	25-août-89
5373	NC	15-févr.-85	
5374	NC	17-janv.-86	
5375	NC	28-févr.-86	
5376	NC	22-mars-85	
5390	NC	17-mai-68	04-nov.-88
5391	NC	17-mai-68	18-févr.-83
5396	NC	01-juin-60	26-sept.-75
5397	NC	04-nov.-60	18-nov.-83
5398	NE	04-sept.-81	
5399	NE	04-sept.-81	
5400	NE	19-déc.-60	23-avril-82
5403	NE	04-févr.-87	
5405	NC	26-déc.-51	25-mars-88
5406	NC	06-mars-14	15- août-80
5410	NE	25-mars-77	19-mars-93
5411	NE	04-juin-58	30-janv.-81
5412	NE	23-févr.-68	27-avril-84
5414	NE	06-août-37	10-oct.-80
5427	NC	11-juin-59	31-oct.-80
5440	NE	01-nov.-74	06-févr.-81
5449	NE	15-août-86	
5450	NE	22-mai-70	29-juill.-77
5451	NE	05-nov.-65	22-mars-85
5452	NC	16-déc.-54	05-févr.-82
5455	NE	15-févr.-61	15-déc.-78
5456	NE	26-mai-72	12-juin-81
5457	NE	04-sept.-98	
5458	NE	08-mars-63	10-nov.-78
5459	NC	26-janv.-53	06-févr.-81
5464	NC	16-déc.-54	07-mai-82
5467	NC	18-mars-55	29-juin-90
5468	NC	18-mars-55	04-sept.-81
5469	NC	18-mars-55	12-nov.-82
5471	NE	12-mai-67	04-déc.-81
5476	NE	03-juill.-59	15-juin-73
5510	NE	11-janv.-80	
5512	NC	18-déc.-87	
5533	NE	11-mars-77	
5620	NE	21-juin-91	
5621	NE	26-avril-91	
5622	NE	27-déc.-91	
5623	NE	08-nov.-91	
5624	NE	26-avril-91	
5625	NE	10-juill.-92	

5626	NC	08-août-86	
5628	NC	08-août-97	
5640	NC	22-avril-94	
5705	NE	13-mai-83	
5706	NE	24-juin-83	
5707	NE	28-janv.-83	
5720	NC	22-avril-94	
5800	NE	19-juill.-74	22-mars-91
5801	NE	24-mai-74	
5860	NE	30-sept.-66	14-mai-76
5861	NE	30-sept.-66	14-mai-76
6021	NE	23-mai-86	
6022	NE	23-mai-86	
6023	NE	26-févr.-88	30-juin-95
6026	NC	17-sept.-76	
6028	NC	15-janv.-71	
6030	NC	14-août-87	
6035	NC	20-nov.-87	
6036	NC	28-août-87	
6037	NC	13-nov.-87	
6038	NC	11-sept.-87	19-sept.-97
6050	NE	01-août-86	
6100	NC	15-mai-87	10-avril-92
6101	NC	10-avril-64	
6105	NE	20-janv.-89	
6106	NE	21-juin-91	
*	6107	NE	29-oct.-99
6108	NE	28-janv.-83	05-juin-92
6109	NE	30-mars-90	
6110	NE	24-févr.-89	15-déc.-95
6111	NE	11-mars-83	
6112	NC	06-févr.-70	25-mars-94
6201	NE	16-mars-73	22-nov.-91
6205	NC	30-juin-95	
6206	NE	02-avril-82	06-oct.-95
6207	NE	02-avril-82	21-févr.-92
6209	NC	04-sept.-70	
6211	NC	26-août-88	29-oct.-93
6212	NE	12-nov.-82	21-avril-95
6213	NE	10-août-84	28-juill.-89
6214	NC	18-mars-77	07-juill.-89
6215	NC	01-juill.-77	08-mai-92
6216	NC	02-avril-82	28-févr.-92
6217	NC	18-juin-76	12-févr.-93
6218	NE	11-mars-88	13-nov.-92
6240	NE	15-déc.-95	
6241	NE	06-août-57	28-mai-82
6242	NE	13-juin-80	01-mai-92
6243	NE	10-déc.-71	17-nov.-95
6247	NE	19-févr.-93	
6248	NC	04-mai-34	06-oct.-95
6249	NE	29-mars-85	
6251	NE	18-juill.-86	05-avril-96
6258	NC	30-déc.-88	
6259	NC	23-févr.-90	
6260	NC	06-janv.-89	

6263	NC	14-avril-89	
6264	NC	14-avril-89	
6267	NC	09-juill.-65	28-août-81
6268	NE	15-juin-62	
6269	NE	04-nov.-60	11-mars-77
6270	NE	09-nov.-73	
6271	NE	07-sept.-73	
6272	NE	14-sept.-73	
6273	NE	28-sept.-73	
6274	NE	07-sept.-73	
6281	NE	29-janv.-82	25-mars-88
6285	NC	03-juin-88	
6286	NC	25-nov.-88	
6287	NC	11-juin-82	
6301	NE	03-mai-96	
6302	NE	20-avril-73	
6310	NE	04-mai-73	17-févr.-78
6311	NC	17-août-62	
6321	NC	15-mai-57	
6322	NC	15-mai-57	
6341	NE	14-janv.-91	
6354	NC	09-nov.-50	
6355	NE	09-févr.-72	
6356	NC	30-oct.-49	
6357	NC	28-févr.-50	13-avril-73
6358	NE	18-mai-49	28-janv.-72
6359	NE	24-mai-68	
6360	NC	17-avril-48	
6368	NC	16-juin-58	06-août-76
6369	NE	24-mai-85	
6370	NE	03-août-90	
6371	NE	01-mars-74	
6390	NE	08-févr.-80	
6408	NE	13-févr.-87	
6409	NE	02-avril-93	
*	6410	NE	30-avril-99
*	6411	NE	30-avril-99
*	6412	NE	30-avril-99
*	6413	NE	30-avril-99
*	6414	NE	30-avril-99
*	6415	NE	30-avril-99
*	6416	NE	30-avril-99
*	6417	NE	30-avril-99
*	6418	NE	30-avril-99
*	6419	NE	30-avril-99
*	6420	NE	30-avril-99
*	6421	NE	30-avril-99
*	6422	NE	30-avril-99
*	6423	NE	30-avril-99
*	6424	NE	30-avril-99
*	6425	NE	30-avril-99
*	6426	NE	30-avril-99
*	6427	NE	30-avril-99
*	6428	NE	30-avril-99
*	6429	NE	17-juin-94

	6430	NE	01-avril-88	
*	6431	NE	30-avril-99	
	6432	NE	02-juin-95	
	6433	NE	02-mars-84	
	6434	NE	20-févr.-87	
	6435	NE	20-févr.-87	
	6436	NE	31-mai-91	
	6437	NE	02-mars-84	
	6438	NE	02-avril-93	
	6439	NE	02-mars-84	
	6440	NE	02-mars-84	
	6441	NE	20-févr.-87	
	6451	NE	17-juin-94	
*	6452	NE	30-avril-99	
*	6453	NE	30-avril-99	
	6454	NC	15-mai-87	
	6455	NC	15-mai-87	
6455_SUPP	NE	01-janv.-89		
	6505	NC	05-avril-85	28-févr.-86
	6506	NC	12-avril-85	21-févr.-86
	6730	NC	26-déc.-69	16-mars-79
	7000	NC	05-mars-82	
	7010	NE	12-janv.-79	04-mars-88
L/C	7011	NE	02-sept.-83	
	7050	NE	03-févr.-89	
	7051	NE	14-déc.-73	08-août-86
	7052	NE	10-juin-66	19-juill.-85
	7053	NE	10-avril-70	08-avril-94
	7065	NE	31-mai-63	30-déc.-83
	7066	NE	21-juin-63	30-août-85
	7067	NE	30-avril-71	18-mai-90
	7071	NE	31-juill.-64	08-sept.-78
	7072	NE	30-avril-71	25-juill.-97
	7082	NE	20-mai-66	27-avril-84
	7083	NE	15-juin-84	
	7103	NE	05-août-77	
	7121	NE	17-nov.-72	06-oct.-89
	7122	NE	19-oct.-62	06-sept.-85
	7125	NE	20-avril-60	26-sept.-80
	7126	NE	08-mars-54	13-août-93
	7127	NE	27-mai-83	14-déc.-84
	7134	NC	23-juill.-93	
	7135	NE	07-mars-58	14-déc.-79
	7136	NC	23-juill.-93	
	7150	NE	09-juill.-65	01-oct.-82
	7170	NE	18-avril-75	23-déc.-83
	7171	NE	15-avril-60	08-sept.-78
	7180	NE	11-août-78	
	7181	NC	22-févr.-63	04-mai-84
	7184	NC	10-juill.-64	16-déc.-77
	7185	NE	08-avril-60	27-avril-84
	7193	NC	10-mai-63	10-mars-78
	7194	NE	20-mars-81	
	7195	NC	23-juill.-93	
	7212	NE	11-janv.-85	
	7220	NE	02-nov.-79	16-mars-84

7292	NC	30-janv.-62	27-sept.-85
7302	NE	18-août-78	09-nov.-90
7304	NC	17-févr.-78	06-sept.-85
7310	NC	11-juill.-86	
7371	NE	14-déc.-73	27-mars-81
7404	NE	17-mai-63	02-sept.-83
7405	NE	01-oct.-82	
7411	NE	13-avril-73	29-sept.-89
7430	NE	21-mai-76	07-oct.-83
7465	NE	28-févr.-57	02-août-91
7481	NC	21-août-92	
7482	NC	21-août-92	
7485	NC	17-mars-89	
7486	NC	10-févr.-89	
7487	NC	10-juill.-87	
7488	NC	08-mars-91	
7489	NC	28-août-92	
7502	NE	31-juill.-98	
7511	NE	29-déc.-89	
7512	NC	05-juill.-85	
7520	NC	01-juin-84	
7521	NC	01-juin-84	
7527	NE	12-avril-74	27-sept.-85
7540	NC	07-janv.-83	
7552	NE	27-mars-98	
7565	NC	04-oct.-96	
7566	NC	22-juin-90	
7568	NC	05-juill.-85	
7569	NC	05-juill.-85	
7570	NC	02-mai-86	
7571	NC	11-avril-86	
7572	NC	02-mai-86	
7575	NC	06-mars-92	
7578	NC	27-janv.-95	
7600	NC	26-juill.-85	
7608	NE	04-juin-76	04-mars-83
7620	NC	02-mai-97	
7621	NC	02-mai-97	
7646	NE	02-févr.-73	28-nov.-80
7661	NC	14-mars-86	
7662	NE	19-juill.-91	
7663	NE	25-avril-97	
7664	NC	28-févr.-86	
7665	NC	13-juin-86	
7666	NC	28-févr.-86	
7667	NC	14-mars-86	
7668	NC	18-mai-90	
7669	NC	18-mai-90	
7685	NC	28-févr.-86	
7686	NC	27-mars-81	19-janv.-90
7687	NC	05-août-83	
7710	NE	13-juin-97	
7725	NE	22-juin-84	
7731	NE	25-mai-84	
7733	NE	19-mars-71	08-févr.-80

Section I

ÉD. # 12/99

7735	NE	14-août-70	18-nov.-83
7740	NE	30-mai-97	
7750	NE	13-juin-97	
7760	NC	03-mai-68	19-août-83
7770	NE	27-août-71	04-juill.-80
7776	NE	30-mai-97	
7777	NE	30-mai-97	
7778	NE	13-juin-97	
7779	NE	13-juin-97	
7780	NC	06-juill.-90	
7781	NC	06-juill.-90	
7782	NE	13-juin-97	
7783	NE	13-juin-97	
7784	NC	03-juill.-98	
7830	NE	02-mars-84	
7832	NE	19-févr.-71	06-mars-81
7920	NE	27-avril-84	23-mai-86
7930	NE	18-mai-84	
7935	NE	21-juin-85	
7940	NE	27-avril-79	20-sept.-85
7941	NC	05-janv.-73	14-mars-86
7950	NE	03-mai-85	
7951	NE	24-févr.-84	
7952	NE	17-mars-72	27-juill.-84
7953	NE	05-avril-96	
7954	NC	17-mai-74	17-juin-83
7980	NC	16-janv.-87	
L/C 8005	NE	07-déc.-84	02-mai-97
L/C 8006	NE	05-août-88	
L/C 8007	NE	19-août-88	
L/C 8010	NE	01-août-86	26-mai-89
L/C 8011	NE	30-déc.-94	
L/C 8012	NE	04-nov.-94	
L/C 8013	NE	04-nov.-94	
L/C 8014	NE	18-nov.-94	
L/C 8015	NE	16-déc.-94	
L/C 8046	NE	07-oct.-83	
L/C 8047	NE	07-oct.-83	06-déc.-85
L/C 8048	NE	30-déc.-94	
L/C 8049	NE	30-déc.-94	
C-2	NE	01-janv.-99	
C-4	NE	01-janv.-99	

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-071)

***2361 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD-EST - BONAVISTA BAY - BACON BONE ROCK, RED ROCK ET WESTERN ROCK - Bouées.**

Cartes (Dernière correction) - 4854(NAD 83)(1-3)(2332/98) - 4855(NAD 83)(1,3)(1136/99)

- | | | |
|--------------|---|---|
| 1. Remplacer | la bouée à espar de danger isolé JR
par une bouée à espar verte,
marquée JR1 | 48°37'06".7 N 53°28'44".7 W |
| 2. Déplacer | la bouée lumineuse verte JB5 | de 48 40 13 N 53 07 21 W
à 48 40 13.2 N 53 07 27 W |
| 3. Remplacer | la bouée à espar rouge J12 par une
bouée à espar lumineuse verte,
FI G, marquée J13 | 48 34 43.1 N 53 30 02.5 W |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4854R/M, 4855R/M, 76338(4855) et 76340(4854). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-225,227, N99-048, MPO-A99-113)

***2318 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD - PLACENTIA BAY - MORTIER BAY - Bouées.**

Carte (Dernière correction) - 4587(NAD 27)(1-3,5)(490/95) - 4587(Cartouche, Marystown Wharves/Quais)(NAD 27)(4,5)(490/95)

- | | | |
|-----------|--|---------------------------|
| 1. Rayer | la bouée conique rouge PM6 | 47°10'28".5 N 55°08'07" W |
| 2. Porter | une bouée à espar lumineuse rouge
FI R, marquée PM6 | 47 10 28 N 55 08 08 W |
| 3. Rayer | la bouée plate verte PM9 | 47 09 59.5 N 55 08 33.8 W |
| 4. Rayer | la bouée plate verte PM9 | 47 09 59.3 N 55 08 33.4 W |
| 5. Porter | une bouée à espar lumineuse verte
FI G, marquée PM9 | 47 09 59 N 55 08 33 W |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4587R/M, 76225(4587) et 76227(4587). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) au auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N99-034,036, MPO-A99-082)

***2306 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD - WESTERN PASSAGE ET LES APPROCHES DE MARGAREE ET FOX ROOST HARBOURS - Bouées.**

Carte (Dernière correction) - 4640(1-3)(Nouvelle éd., août/99)

- | | | |
|--------------|--|---------------------------|
| 1. Remplacer | la bouée plate verte QW3 par une
bouée à espar lumineuse verte
FI G, marquée QW3.1 | 47°34'33" N 59°00'47".5 W |
|--------------|--|---------------------------|

- | | | |
|-----------|--|---------------------------|
| 2. Porter | une bouée à espar lumineuse verte
FI G, marquée QW5 | 47°33'57" N 59°02'49".5 W |
| 3. Porter | une bouée à espar lumineuse rouge
FI R, marquée QM2.2 | 47 33 57 N 59 03 59.5 W |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4640R/M et 76056(4640). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) au auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N99-037,100,105, MPO-A99-083)

***2327 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD - Nota.**

Carte (Dernière correction) - 4640(NAD 83)(1)(2306/99)

- | | | |
|-------------|---------|--------------------------------|
| 1. Modifier | le nota | 47°35'16" N 59°03'03" W (env.) |
|-------------|---------|--------------------------------|

DEPTHS are in fathoms and feet and are reduced to Chart Datum (Lowest Normal Tide), which at Isle aux Morts is 3.6 feet (1.1 metre) below Mean water Level (MWL).

LES PROFONDEURS sont en brasses et pieds et sont réduites au zéro des cartes (la marée normale la plus basse), lequel à Isle aux Morts est de 3.6 pieds (1.1 mètre) au-dessus du niveau moyen de l'eau (NME).

pour lire

DEPTHS are in feet and are reduced to Chart Datum (Lowest Normal Tide), which at Isle aux Morts is 3.6 feet (1.1 metre) below Mean water Level (MWL).

LES PROFONDEURS sont en pieds et sont réduites au zéro des cartes (la marée normale la plus basse), lequel à Isle aux Morts est de 3.6 pieds (1.1 mètre) au-dessus du niveau moyen de l'eau (NME).

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4640R/M, 76056(4640), 76057(4640), 76058(4640) et 76059(4640). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-128)

***2357 ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, CÔTE EST - PANMURE HEAD - SOURIS HARBOUR ET EAST POINT - Signaux de brume.**

Cartes (Dernière correction) - 4419(NAD 27)(1)(321/99) - 4419(Cartouche, Souris Harbour)(NAD 27)(1,4)(321/99) - 4422(NAD 27)(2)(580/96) - LC 4403(NAD 27)(1-3)(913/99) - LC 4023(NAD 27)(4-7)(2331/99) - LC 4013(NAD 27)(4-6)(2331/99)

Référence: Avis 321/99.

1. Rayer	Fog Sig 30 s	46°20'45" N 62°14'53".2 W
2. Rayer	Fog Sig (2) 60s	46 08 39 N 62 28 02 W
3. Rayer	Fog Sig 60 s	46 27 07 N 61 58 20 W
4. Modifier	Fl(3) 5s 86ft 18M pour lire Iso 4s 89ft 15M	46 20 45 N 62 14 53.2 W
5. Rayer	Fog Sig	46 20 45 N 62 14 53.2 W
6. Rayer	Fog Sig	46 08 39 N 62 28 02 W
7. Rayer	Fog Sig	46 27 07 N 61 58 20 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4013R/M, 4023R/M, 4403R/M, 4419R/M, 4422R/M, 76204(4013), 76248(4403) et 76286(4023). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-21)

(GCC-G99-054-056, MPO-A99-112)

***2331 DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND - CARIBOU ET WOOD ISLANDS - Signaux de brume.**

Cartes (Dernière correction) - 4483(NAD 27)(1)(1503/99) - 4483(Cartouche, Wood Islands Ferry Terminal/Terminal du Traversier)(NAD 27)(2)(1503/99) - LC 4405(NAD 27)(1,3)(961/98) - LC 4404(NAD 27)(1,3)(1503/99) - LC 4023(NAD 27)(4)(2329/99) - LC 4013(NAD 27)(4)(1904/99)

Référence: Avis 351(P)/96 annulé.

1. Rayer	Fog Sig (2) 60s	45°45'52".4 N 62°40'53" W
2. Rayer	Fog Sig 20s	45 56 54.3 N 62 45 07 W
3. Rayer	Fog Sig	45 56 54.3 N 62 45 07 W
4. Rayer	Fog Sig	45 45 52.4 N 62 40 53 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4013R/M, 4023R/M, 4404R/M, 4405R/M, 4483R/M, 76155(4404), 76161(4405), 76204(4013) et 76286(4023). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-21)

(GCC-G99-053,076, MPO-A99-110)

***2330 ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, RIVE NORD - ENTRÉE DE RUSTICO BAY - Signal de brume.**

Carte (Dernière correction) - 4467(Plan, Rustico Bay)(NAD 27)(1)(761/96)

1. Rayer Fog Sig 60s 46°27'18".9 N 63°17'33".9 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4467R/M et 76462(4467). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-21)

(GCC-G99-052, MPO-A99-111)

***2319(T) DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND - PUGWASH HARBOUR - Bouée mouillée temporairement.**

Carte (Touchée temporairement) - 4498(Cartouche, Pugwash Harbour)(NAD 27)(1)

1. Porter une bouée d'avertissement jaune 45°50'51".8 N 63°39'53".7 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4498R/M et 76184(4498). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-6)

(GCC-G99-077, MPO-A99-103)

***2328 ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, RIVE NORD - ENTRÉE DE ALBERTON HARBOUR - Feu.**

Cartes (Dernière correction) - 4492(1,2)(818/92) - 4492(Cartouche, Alberton Harbour) (1,2)(818/92) - LC 4023(NAD 27)(1,4)(2325/99) - LC 4002(NAD 27)(3)(1959/99)

1. Modifier Fl(2) 10s 60ft 16M pour lire Iso 60ft 7M 46°47'56".2 N 64°02'12".2 W

2. Rayer Fog Sig 20s 46 47 56.2 N 64 02 12.2 W

3. Modifier Fl (2) 16M pour lire Iso 7M 46 47 56.2 N 64 02 12.2 W

4. Rayer Fog Sig 46 47 56.2 N 64 02 12.2 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4002R/M, 4023R/M, 4492R/M, 76286(4023) et 79076(4002). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-6)

(GCC-G99-059,060, MPO-A99-108)

***2325 ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, RIVE SUD - WEST POINT ET CAPE EGMONT - Signaux de brume.**

Cartes (Dernière correction) - LC 4406(NAD 83)(1)(1913/98) - LC 4905(NAD 83)(1,2)(954/98) - LC 4023(NAD 27)(3,4)(1118/99)

1. Rayer	Fog Sig 60s	46°24'26" N 64°08'06" W
2. Rayer	Fog Sig 60s	46 37 05.4 N 64 22 18 W
3. Rayer	Fog Sig	46 24 26 N 64 08 06 W
4. Rayer	Fog Sig	46 37 05.4 N 64 22 18 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4023R/M, 4406R/M, 4905R/M, 76076(4905) et 76286(4023). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-21)

(GCC-G99-057,058, MPO-A99-107)

***2358 BAIE DE FUNDY - MINAS BASIN - ABORDS DE MEDFORD - Mouillage.**

Cartes (Dernière correction) - 4140(1)(728/94) - LC 4010(NAD 27)(2)(1132/99)

1. Rayer	le mouillage	45°12'10" N 64°18'39".8 W
2. Rayer	le mouillage	45 12 14 N 64 17 59 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4010R/M et 4140R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-A99-114)

***2329 DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND - RICHIBUCTO CAPE - Signal de brume.**

Cartes (Dernière correction) - 4909(Plan, Richibucto Harbour)(NAD 83)(1)(812/96) - LC 4905(NAD 83)(1)(2325/99) - LC 4906(NAD 83)(1)(524/99) - LC 4023(NAD 27)(2)(2328/99)

1. Rayer	Fog Sig 30s	46°40'11".3 N 64°42'42" W
2. Rayer	Fog Sig	48 40 11.3 N 64 42 42 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4023R/M, 4905R/M, 4906R/M, 4909R/M, 76062(4906), 76076(4905) et 76286(4023). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-21)

(GCC-G99-075, MPO-A99-109)

***2320 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-OUEST - LOBSTER BAY - BIG FISH ISLAND - Signal de brume.**

Cartes (Dernière correction) - 4244(NAD 27)(1)(2133/99) - LC 4230(NAD 83)(2)(2133/99)

- | | | |
|----------|-------------|---------------------------|
| 1. Rayer | Fog Sig 30s | 43°42'12".5 N 65°57'08" W |
| 2. Rayer | Fog Sig 30s | 43 42 12.8 N 65 57 05.8 W |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4230R/M, 4244R/M, 76044(4230) et 76048(4244). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-21)

(GCC-F99-117, MPO-A99-106)

***2307(P) BAIE DE FUNDY - GRAND MANAN - GRAND HARBOUR ET ABORDS DE WOOD ISLAND
- Bouées.**

Carte (Qui sera touchée) - LC 4340(NAD 27)(1-4)

- | | | |
|--------------|--|---------------------------|
| 1. Remplacer | la bouée à espar verte XK15 par une bouée lumineuse verte FI G, marquée XK11 | 44°39'27".5 N 66°45'13" W |
| 2. Modifier | XK13 pour lire XK9 vis-à-vis la bouée à espar verte | 44 39 09 N 66 45 23 W |
| 3. Remplacer | la bouée à espar verte XV5 par une bouée à espar cardinale nord, marquée XV | 44 44 24 N 66 43 57.5 W |
| 4. Rayer | la bouée à espar verte XB1 | 44 37 21 N 66 48 19 W |

NOTA: (1) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4340R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.
(2) Les renseignements susmentionnés seront incorporés dans la nouvelle édition de la carte L/C 4340, qui sera disponible à une date ultérieure.

(AMA8035-10-5-7)

(GCC-F99-104, MPO-A99-104)

***2303 BAIE DE FUNDY - GRAND MANAN - ENTRÉE DE GRAND HARBOUR ET LONG ISLAND BAY
- Bouées.**

Carte (Dernière correction) - 4342(Plan, Grand Harbour)(NAD 27)(1-3)(656/92) - 4342(Plan, Long Island Bay)(NAD 27)(4)(656/92)

- | | | |
|--------------|--|---------------------------|
| 1. Remplacer | la bouée à espar verte XK15 par une bouée lumineuse verte FI G, marquée XK11 | 44°39'27".5 N 66°45'13" W |
| 2. Modifier | XK13 pour lire XK9 vis-à-vis la bouée à espar verte | 44 39 09 N 66 45 23 W |
| 3. Rayer | la bouée à espar verte XK17 | 44 39 50 N 66 45 16 W |

4. Remplacer la bouée à espar verte XV5 par une bouée à espar cardinale nord, marquée XV 44 44 25 N 66 43 56 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4342R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-7)

(GCC-F99-087,088,092,103, MPO-A99-098)

2321 ÉTATS-UNIS, CÔTE EST - NANTUCKET SHOALS - Bouées.

Cartes (Dernière correction) - LC 8005(NAD 27)(1,2)(1512/99) - LC 4003(NAD 27)(1,2)(1965/99)

1. Rayer la bouée lumineuse de mi-chenal N 40°30'00" N 69°25'30" W

2. Porter une bouée à sifflet lumineuse jaune FI Y 6s, Racon, WHIS, marquée N 40 30 09 N 69 14 48 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4003R/M, 8005R/M et 76140(4003). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-2)

(É.-U.-W99-022)

*2326 FLEUVE SAINT-LAURENT - ÎLE AUX COUDRES - Profondeurs moindres.

Carte (Dernière correction) - 1233(Cartouche, Îles aux Coudres)(NAD 27)(1-5)(Nouvelle éd., mai/99)

1. Porter 2 mètres 9 décimètres 47°25'13".8 N 73°23'37".3 W

2. Remplacer la sonde découvrente de 1 mètre 1 décimètre par une sonde découvrente de 1 mètre 6 décimètres 47 25 11.6 N 70 23 33.1 W

3. Porter 1 mètre 7 décimètres 47 25 13.5 N 70 23 35.9 W

4. Porter une sonde découvrente de 0 mètre 1 décimètre 47 25 13.2 N 70 23 35.5 W

5. Remplacer 0 mètre 8 décimètres par une sonde découvrente de 0 mètre 2 décimètres 47 25 12.3 N 70 23 32.5 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1233R/M et 79023(1233). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q99-104)

***2302(P) FLEUVE SAINT-LAURENT - REPENTIGNY - MONTRÉAL - Bouées et feux.**

Carte (Qui sera touchée) - 1310(Partie A-B)(NAD 83)(1-30)(1315/99) - 1310(Partie B-C)(NAD 83)
(31,32)(1315/99) - 1310(Cartouche, Quai Alexandra)(NAD 83)(31,32)(1315/99)

1. Déplacer	la bouée à espar verte MV1	de à	45°44'06".6 N 73°26'18".5 W 45 44 07.2 N 73 26 17.4 W
2. Déplacer	la bouée à espar rouge MV2	de à	45 44 08.3 N 73 26 23.2 W 45 44 09 N 73 26 23.4 W
3. Déplacer	la bouée à espar verte MV3	de à	45 43 56.1 N 73 26 29.5 W 45 43 56 N 73 26 30 W
4. Déplacer	la bouée à espar rouge MV4	de à	45°43'59".6 N 73°26'32".5 W 45 44 00 N 73 26 31.8 W
5. Déplacer	la bouée à espar verte MV5	de à	45 43 47.3 N 73 26 39.4 W 45 43 47.4 N 73 26 38.4 W
6. Déplacer	la bouée à espar lumineuse rouge MV6	de à	45 43 48.3 N 73 26 41.8 W 45 43 49.2 N 73 26 40.2 W
7. Déplacer	la bouée à espar verte MV7	de à	45 43 41.9 N 73 26 53.9 W 45 43 39.6 N 73 26 54 W
8. Déplacer	la bouée à espar rouge MV8	de à	45 43 44.3 N 73 26 55.3 W 45 43 44 N 73 26 55 W
9. Déplacer	la bouée à espar verte MV9	de à	45 43 36.7 N 73 27 08.8 W 45 43 37.3 N 73 27 07.6 W
10. Déplacer	la bouée à espar rouge MV10	de à	45 43 41.2 N 73 27 06.1 W 45 43 40.2 N 73 27 07.2 W
11. Déplacer	la bouée à espar verte MV11	de à	45 43 30 N 73 27 14.2 W 45 43 30 N 73 27 14 W
12. Déplacer	la bouée à espar rouge MV12	de à	45 43 31.9 N 73 27 16.2 W 45 43 32.4 N 73 27 15.6 W
13. Déplacer	la bouée à espar rouge MV14	de à	45 43 16.1 N 73 27 34 W 45 43 22.2 N 73 27 27 W
14. Déplacer	la bouée à espar rouge MV16	de à	45 43 10.4 N 73 27 43.7 W 45 43 11 N 73 27 43 W
15. Rayer	la bouée charpente verte MV17		45 43 04.2 N 73 27 49.3 W
16. Porter	la bouée à espar verte MV17		45 43 03.6 N 73 27 47.4 W
17. Déplacer	la bouée à espar rouge MV18	de à	45 43 03.2 N 73 27 52.8 W 45 43 02.4 N 73 27 54 W
18. Déplacer	la bouée à espar verte MV19	de à	45 42 56.8 N 73 27 52.2 W 45 42 52.8 N 73 27 51 W
19. Déplacer	la bouée à espar verte MV21	de	45 42 43.2 N 73 27 59.4 W

		à	45 42 44.4 N 73 27 57.6 W
20. Déplacer	la bouée à espar verte MU1	de	45 42 44.8 N 73 27 07.1 W
		à	45 42 44.4 N 73 26 59.4 W
21. Déplacer	la bouée à espar rouge MU2	de	45 42 44.5 N 73 27 12 W
		à	45 42 46.8 N 73 27 10.2 W
22. Déplacer	la bouée à espar verte MU3	de	45 42 31.6 N 73 27 25 W
		à	45 42 32.4 N 73 27 24.6 W
23. Déplacer	la bouée à espar rouge MU4	de	45 42 34.4 N 73 27 28 W
		à	45 42 35.4 N 73 27 23.4 W
24. Déplacer	la bouée à espar verte MU5	de	45°42'34".3 N 73°27'40".9 W
		à	45 42 33.6 N 73 27 40.2 W
25. Déplacer	la bouée à espar rouge MU6	de	45 42 35.7 N 73 27 38.9 W
		à	45 42 35.4 N 73 27 37.8 W
26. Déplacer	la bouée à espar verte MU7	de	45 42 34.2 N 73 27 58.7 W
		à	45 42 34.2 N 73 27 56.4 W
27. Modifier	F G 11m pour lire F G 13m		45 42 44.8 N 73 26 22.8 W
28. Modifier	F G Iso G 2s 31m pour lire F G 31m Iso G		45 41 36.7 N 73 27 37.6 W
29. Modifier	F G 11m pour lire F G 10m		45 41 06.8 N 73 27 32.7 W
30. Modifier	F G 21m pour lire F G 23m		45 41 21.7 N 73 26 24.8 W
31. Rayer	le feu F Y		45 30 00 N 73 32 52.4 W
32. Rayer	le feu F Y		45 29 59.6 N 73 32 45.8 W
NOTA:	(1) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1310R/M, 79001(1310), 79002(1310) et 79080(1310). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.		
	(2) Une nouvelle édition de la carte 1310 incorporant les changements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.		

(AMA8035-10-5-9)

(GCC-L99-107,108,110,111, MPO-Q99-105)

***2304 FLEUVE SAINT-LAURENT - CANADIAN MIDDLE CHANNEL - Modification à la carte.**

Carte (Dernière correction) - 1438(NAD 83)(1)(1930/99)

Référence: Avis 1930/99.

Sur certains exemplaires.

1. Porter	une bouée à espar verte, marquée J51	44°19'27" N 76°07'42" W
-----------	---	-------------------------

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1438R/M et 73025(1438). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-126)

***2300 LAC ONTARIO - BAY DE QUINTE - Modification à la carte.**

Carte (Dernière correction) - 2007(NAD 27)(1)(1926/99)

Référence: Avis 1926/99.

Sur certains exemplaires.

1. Rayer	Fl G vis-à-vis la bouée à espar verte Q39	44°09'46" N 77°07'35" W
----------	---	-------------------------

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2007R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-124)

***2356 LAC ONTARIO - BAIE DE QUINTE - Bouée.**

Cartes (Dernière correction) - 2007(NAD 27)(2)(2300/99) - 2069(NAD 27)(2)(1909/99) - 2011(NAD 83) (1)

Référence: Avis 2171(P)/98.

1. Rayer	la bouée de bifurcation de tribord QMB	44°08'57".5 N 77°22'27" W
2. Rayer	la bouée de bifurcation de tribord QMB	44 08 57 N 77 22 27 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2007R/M, 2011R/M, 2069R/M et 73153(2069). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-14)

(GCC-B99-036, MPO-C99-180)

***2340 LAC ONTARIO - BAIE DE QUINTE - Bouée.**

Carte - 2011(NAD 83)(1)

Référence: Avis 2171(P)/98.

1. Rayer	la bouée à espar rouge QM2	44°09'07" N 77°22'28" W
----------	----------------------------	-------------------------

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2011R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-14)

(GCC-B99-026, MPO-C99-179)

***2338 LAC ONTARIO - BAIE DE QUINTE - Bouée.**

Carte - 2011(NAD 83)(1)

Référence: Avis 2171(P)/98 annulé.

1. Porter	une bouée à espar rouge, marquée Q56/2	44°08'55".5 N 77°22'56" W
-----------	---	---------------------------

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2011R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-14)

(GCC-B99-028, MPO-C99-171)

***2359 LAC ÉRIÉ, PARTIE OUEST - Feux.**

Carte (Dernière correction) - LC 2100(NAD 83)(1,2)(Nouvelle éd., déc./98)

1. Porter	un feu FI R	42°41'35".8 N 79°02'42".8 W
2. Porter	un feu FI G	42 41 29 .8 N 79 02 42 .8 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2100R/M et 73094(2100). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-129)

***2342 LAC HURON - BAIE GEORGIENNE - PENETANG HARBOUR - Bouée et feu.**

Carte (Dernière correction) - 2218(NAD 27)(1,2)(597/94)

1. Rayer	la bouée à espar verte ME5	44°47'58" N 79°56'17" W
2. Rayer	le feu	44 46 28 N 79 56 26 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2218R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-13)

(GCC-D99-029, MPO-C99-172)

***2316 LAC HURON - BAIE GEORGIENNE - SOUTH BAYMOUTH - Signal de brume.**

Cartes - 2273 - 2235(NAD 27) - 2298 - LC 2200(NAD 27)

Référence: Avis 180(P)/94 annulé.

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2200R/M, 2235R/M, 2273R/M, 73001(2273), 73057(2235), 73074(2298) et 73095(2200). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-C99-163)

***2354 LAC HURON - BAIE GEORGIENNE - FISHERMAN POINT - Feux d'alignement.**

Carte (Dernière correction) - LC 2201(NAD 83)(1)(2126/99)

1. Rayer les feux d'alignement 44°30'30" N 80°12'30" W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2201R/M et 73097(2201). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-13)

(GCC-D99-022, MPO-C99-170)

***2334 LAC HURON - BAIE GEORGIENNE - TWELVE MILE BAY À ROSE ISLAND - Profondeurs.**

Carte - 2202(Feuille 3)(Twelve Mile Bay to/à Rose Island)(NAD 27)(1-9) - 2202(Feuille 4)(Partie D-e)(South Channel Amanda Island to/à Parry Sound)(NAD 27)(7-9)

1. Porter	6	45°13'18".8 N 80°13'29".4 W
2. Porter	une roche qui couvre et découvre, avec une sonde découvrante de 3 pieds	45 10 10.5 N 80 09 17.8 W
3. Porter	29	45 08 10 N 80 08 06 W
4. Rayer	37	45 09 09.4 N 80 08 04.5 W
5. Porter	9	45 10 15.5 N 80 07 23.5 W
6. Porter	3	45 10 52.4 N 80 07 16 W
7. Porter	2	45 18 37.9 N 80 15 55.4 W
8. Rayer	8	45 18 37.9 N 80 15 55.4 W
9. Porter	12	45 16 20.1 N 80 13 51.8 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2202R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-C99-165)

***2337 LAC HURON - BAIE GEORGIENNE - LYON ROCKS À WALTON ISLANDS - Profondeurs.**

Carte - 2203(Feuille 1)(Partie B-C)(Carling Rock to/à Twin Sisters Island)(NAD 27)(1-6) - 2203
(Feuille 1)(Partie A-B)(Parry Sound to/à Carling Rock)(NAD 27)(3-6)

1. Porter	5	45°22'06.7 N 80°19'39".2 W
2. Porter	une roche qui couvre et découvre avec une sonde découvriante de 1 pied	45°22'02".7 N 80°19'16".6 W
3. Rayer	7	45 20 51 N 80 16 07 W
4. Porter	2	45°20'50".5 N 80°16'10" W
5. Rayer	8	45 18 38 N 80 15 55 W
6. Porter	2	45 18 37.9 N 80 15 55.3 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2203R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-C99-166)

***2335 LAC HURON - BAIE GEORGIENNE - APPROCHES DE PARRY SOUND - Profondeurs.**

Carte (Dernière correction) - 2225(NAD 27)(1-15)(1708/99)

1. Porter	18	45°21'06".1 N 80°25'52".8 W
2. Rayer	10	45 20 53 N 80 21 42 W
3. Porter	3	45 20 54.1 N 80 21 41.2 W
4. Porter	2	45 19 53.7 N 80 22 52.9 W
5. Rayer	10	45 19 02 N 80 21 13 W
6. Porter	4	45 19 01.2 N 80 21 15.2 W
7. Porter	4	45 19 20.9 N 80 20 08.5 W
8. Porter	5	45 22 06.5 N 80 19 39.2 W
9. Porter	une roche qui couvre et découvre, avec une sonde découvriante de 1 pied	45 22 02.5 N 80 19 16.5 W
10. Rayer	7	45 20 51 N 80 16 08 W
11. Porter	2	45 20 50.3 N 80 16 09.9 W

12. Rayer	8	45 18 38 N 80 15 54 W
13. Porter	2	45 18 37.8 N 80 15 55.2 W
14. Porter	12	45 16 20 N 80 13 51.7 W
15. Porter	4	45 23 19.5 N 80 22 14.2 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2225R/M et 73011(2225). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-C99-167)

***2336(T) LAC HURON - BAIE GEORGIENNE - BATEAU ISLAND À BYNG INLET - Profondeurs.**

Carte (Touchée temporairement) - LC 2243(NAD 27)(1-15)

1. Porter	17	45°24'11" N 80°34'46.9" W
2. Porter	7	45 22 54.8 N 80 30 42.7 W
3. Porter	16	45 25 27.2 N 80 28 30.1 W
4. Porter	25	45 25 11.2 N 80 29 25.9 W
5. Porter	1	45 25 40.8 N 80 28 15.6 W
6. Porter	8	45 25 28.8 N 80 25 51 W
7. Rayer	28	45 25 26.8 N 80 25 51 W
8. Porter	16	45 24 15 N 80 25 12.3 W
9. Porter	19	45 23 55.9 N 80 24 56.9 W
10. Porter	9	45 25 13.1 N 80 23 44.6 W
11. Porter	7	45 25 05 N 80 23 30 W
12. Porter	24	45 24 50.6 N 80 23 44.6 W
13. Porter	4	45 23 19.7 N 80 22 14.2 W
14. Porter	26	45 25 26.4 N 80 29 19.2 W
15. Rayer	34	45 25 27.2 N 80 29 12.1 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2243R/M et 73053(2243). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-C99-164)

***2339 LAC HURON - PORT ELGIN - Bouées.**

Carte (Dernière correction) - 2291(NAD 83)(1)(1707/99) - 2291(Cartouche, Port Elgin)(NAD 83)
(2-4)(1707/99)

- | | | | |
|-------------|----------------------------|---------|---|
| 1. Déplacer | la bouée à espar verte VC3 | de
à | 44°26'46" N 81°24'35" W
44 26 50 N 81 24 45 W |
| 2. Rayer | la bouée à espar verte VC3 | | 292° 1500 pieds du feu antérieur
de l'alignement |
| 3. Rayer | la bouée à espar verte VC5 | | 292° 1/2 1020 pieds du feu
antérieur de l'alignement |
| 4. Rayer | la bouée à espar rouge VC6 | | 288° 1020 pieds du feu antérieur
de l'alignement |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 73082(2291) et 73085(2291). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-13)

(GCC-D99-028, MPO-C99-175)

***2341 LAC HURON - BAIE GEORGIENNE - YEO ISLAND - Bouée.**

Cartes (Dernière correction) - 2235(NAD 27)(1)(2124/99) - 2298(2)(103/99)

- | | | | |
|----------|---------------------------|--|-------------------------|
| 1. Rayer | la bouée à espar verte J5 | | 45°24'09" N 81°45'56" W |
| 2. Rayer | la bouée à espar verte J5 | | 45 24 10 N 81 46 00 W |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2235R/M, 73057(2235) et 73074(2298). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-13)

(GCC-D99-037, MPO-C99-176)

***2355 LAC HURON - NORTH CHANNEL - LITTLE CURRENT - Bouées.**

Cartes (Dernière correction) - 2294(NAD 27)(1-7)(1719/99) - 2205(NAD 27)(1-6)

- | | | | |
|-------------|----------------------------|---------|--|
| 1. Déplacer | la bouée à espar rouge J26 | de
à | 45°58'26" N 81°53'50".5 W
45 58 21 N 81 53 46 W |
| 2. Rayer | la bouée à espar verte J27 | | 45 58 31 N 81 54 04 W |
| 3. Rayer | la bouée à espar rouge J30 | | 45 58 38 N 81 54 05 W |
| 4. Rayer | la bouée à espar verte J47 | | 45 59 15 N 81 55 51 W |
| 5. Déplacer | la bouée conique rouge J54 | de
à | 45 59 30 N 81 56 33 W
45 59 29.5 N 81 56 31 W |

6. Rayer	la bouée à espar rouge J58		45 59 33 N 81 56 55 W
7. Déplacer	la bouée conique rouge J60	de à	45 59 32 N 81 57 02 W 45 59 32.5 N 81 57 07 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2205R/M, 2294R/M et 73150(2294). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-13)

(GCC-D99-021, MPO-C99-169)

***2343 LAC HURON - NORTH CHANNEL - CLAPPERTON ISLAND - Bouée.**

Cartes (Dernière correction) - 2257(NAD 27)(1)(959/98) - 2299(NAD 27)(1)(1947/99)

1. Rayer	la bouée à espar verte JN1		45°59'54" N 82°14'50" W
----------	----------------------------	--	-------------------------

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2257R/M, 2299R/M, 73044(2257) et 73059(2299). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-13)

(GCC-D99-020, MPO-C99-168)

***2352 LAC HURON - NORTH CHANNEL - GORE BAY - Bouée.**

Cartes (Dernière correction) - 2257(NAD 27)(1)(2351/99) - 2299(NAD 27)(1)(2351/99)

1. Rayer	la bouée à espar verte JE3		45°55'08" N 82°27'33" W
----------	----------------------------	--	-------------------------

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2257R/M, 2299R/M, 73044(2257) et 73059(2299). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-13)

(GCC-D99-032, MPO-C99-174)

***2351 LAC HURON - NORTH CHANNEL - GORE BAY - Feux d'alignement.**

Cartes (Dernière correction) - 2257(NAD 27)(1)(2343/99) - 2299(NAD 27)(1)(2343/99)

1. Rayer	les feux d'alignement		45°54'50" N 82°27'35" W (env.)
----------	-----------------------	--	--------------------------------

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2257R/M, 2299R/M, 73044(2257) et 73059(2299). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-13)

(GCC-D99-065,066, MPO-C99-177)

***2353 LAC HURON - NORTH CHANNEL - MELDRUM BAY - Bouée.**

Cartes (Dernière correction) - 2299(NAD 27)(1)(2352/99) - 2297(2)(1727/99)

- | | | |
|----------|----------------------------|-------------------------|
| 1. Rayer | la bouée à espar verte JK3 | 45°57'40" N 83°03'12" W |
| 2. Rayer | la bouée à espar verte JK3 | 45 57 39 N 83 03 14 W |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2299R/M, 73059(2299) et 73075(2297). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-13)

(GCC-D99-031, MPO-C99-173)

***2311 LAC HURON - NORTH CHANNEL - THESSALON HARBOUR - Roche.**

Carte (Dernière correction) - 2251(NAD 27)(1)(2125/99) - 2251(Cartouche, Thessalon Harbour)
(NAD 27)(1)(2125/99)

- | | | |
|--------------|--|---------------------------|
| 1. Remplacer | la sonde découvrante de 0m par
0.1m | 46°14'53".1 N 83°32'23" W |
|--------------|--|---------------------------|

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2251R/M et 73060(2251). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-C99-160)

***2315 LAC SUPÉRIEUR - PORT MUNRO - Fond dangereux.**

Cartes (Dernière correction) - 2304(U.S. Standard)(1,2)(926/99) - 2306(U.S. Standard)(1,3)(927/98)

- | | | |
|-----------|--|-------------------------|
| 1. Rayer | la légende "Storage Area" | 48°46'12" N 86°25'54" W |
| 2. Porter | un fond dangereux pour la
navigation de surface | 48 46 02 N 86 25 50 W |
| 3. Porter | la légende "Foul Area" | 48 46 16 N 86 25 51 W |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2304R/M, 2306R/M et 73067(2304). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-C99-161)

***2305 LAC SUPÉRIEUR - THUNDER CAPE À PIGEON RIVER - Nota.**

Carte (Dernière correction) - 2311(NAD 83)(1)(Nouvelle éd., avril/99)

1. Modifier le nota 47°53'00" N 88°43'00" W (env.)

CAUTION – ADJUSTMENT
 Subtract 1.7 feet (0.5 metres) from depths and add 1.7 feet (0.5 metres) to drying heights, clearances and elevations on this chart to adjust them to the presently adopted chart datum of 601.6 feet (183.2 metres) above International Great Lakes Datum (IGLD) 1985.

ATTENTION – ADJUSTEMENT
 Soustraire 1.7 pied (0.5 mètre) des profondeurs et ajouter 1.7 pied (0.5 mètre) aux sondes découvrantes, aux altitudes et aux hauteurs libres pour les ajouter au zéro des cartes présentement adopté de 601.6 pieds (183.2 mètres) au-dessus du Système de référence International des Grands Lacs (SRIGL) 1985.

pour lire

CAUTION – ADJUSTMENT
 Subtract 1.7 feet (0.5 metres) from depths and add 1.7 feet (0.5 metres) to drying heights, clearances and elevations on this chart to adjust them to the presently adopted chart datum of 601.0 feet (183.2 metres) above International Great Lakes Datum (IGLD) 1985.

ATTENTION – ADJUSTEMENT
 Soustraire 1.7 pied (0.5 mètre) des profondeurs et ajouter 1.7 pied (0.5 mètre) aux sondes découvrantes, aux altitudes et aux hauteurs libres pour les ajouter au zéro des cartes présentement adopté de 601.0 pieds (183.2 mètres) au-dessus du Système de référence International des Grands Lacs (SRIGL) 1985.

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2311R/M et 73065(2311). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-127)

***2317 LAC SUPÉRIEUR - THUNDER BAY - Câble sous-marin.**

Cartes (Dernière correction) - LC 2301(U.S. Standard)(2)(2116/99) - 2314(NAD 83)(1)(Nouvelle éd., avril/99)

- | | | | |
|-----------|---------------------|----------------|--|
| 1. Porter | un câble sous-marin | joignant
et | 48°26'22" N 89°12'33" W
48 26 16 N 89 12 14 W |
| 2. Porter | un câble sous-marin | joignant
et | 48 26 22.6 N 89 12 32.4 W
48 26 16.6 N 89 12 13.4 W |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2301R/M, 2314R/M, 73014(2314), 73015(2314), 73016(2314), 73017(2314) et 73070(2301). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-C99-162)

***2310 LAC SUPÉRIEUR - THUNDER BAY - ENTRÉE DE MISSION RIVER - Relèvement.**

Carte (Dernière correction) - 2314(NAD 83)(1)(Nouvelle édition, avril/99)

- | | | |
|-------------|--|-------------------------|
| 1. Modifier | le relèvement de l'alignement 071°
pour lire 109° | 48°21'22" N 89°13'18" W |
|-------------|--|-------------------------|

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2314R/M, 73014(2314), 73015(2314), 73016(2314) et 73017(2314). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-C99-153)

***2308 TERRITOIRES DU NORD-OUEST - DÉTROIT DE VICTORIA - Profondeurs.**

Cartes (Dernière correction) - 7784(NAD 83)(2,3)(1729/98) - 7083(1)(1729/98)

- | | | |
|-----------|-------------|----------------------------|
| 1. Porter | 10 brasses | 69°36'00" N 100°08'00" W |
| 2. Rayer | 19.5 mètres | 69 36 12.8 N 100 08 22.8 W |
| 3. Porter | 18.4 mètres | 69 36 12.8 N 100 08 22.8 W |

(AMA8035-10-35)

(MPO-C99-004)

***2314 TERRITOIRES DU NORD-OUEST - DOLPHIN ET UNION STRAIT - CAPE BEXLEY - Sonde.**

Cartes (Dernière correction) - 7621(NAD 83)(1)(2309/99) - 7082(2)(607/97)

Sur certains exemplaires.

- | | | |
|----------|-----------------|--------------------------|
| 1. Rayer | la sonde 3.7 PD | 69°02'25" N 115°52'52" W |
| 2. Rayer | la sonde 2 PD | 69 02 30 N 115 52 30 W |

(AMA8035-10-35)

(MPO-C99-147)

***2309 TERRITOIRES DU NORD-OUEST - AMUNDSEN GULF - Profondeur et radiophare
aéronautique.**

Cartes (Dernière correction) - 7666(NAD 27)(3,4)(571/97) - 7621(NAD 83)(1,2)(571/97)

- | | | |
|-----------|----------------------------|----------------------------|
| 1. Porter | 0.7m | 69°46'55" N 121°34'00" W |
| 2. Porter | un radiophare aéronautique | 69 40 22 N 121 40 22 W |
| 3. Porter | 0.7m | 69 46 53.8 N 121 33 51.8 W |
| 4. Porter | un radiophare aéronautique | 69 40 20.8 N 121 40 13.8 W |

(AMA8035-10-35)

(MPO-C99-152)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Nouvelle-Écosse (côte de l'Atlantique) et baie de Fundy, première édition, 1990 —

Page 272 — Paragraphe 88, lignes 3 et 4
Supprimer: «Un **cornet** ... feu.»

(A21/99)

Golfe du Saint-Laurent, première édition, 1992 —

Page 113 — Paragraphe 84, lignes 3 et 4
Supprimer: «Un **cornet** ... minutes.»

(A23/99)

Page 113 — Paragraphe 94, lignes 4 et 5
Supprimer: «Un **cornet** ... feu.»

(A23/99)

Page 116 — Paragraphe 115, lignes 3 à 5
Supprimer: «Un **cornet** ... minutes.»

(A23/99)

Page 124 — Paragraphe 177, lignes 7 à 9
Supprimer: «; un **cornet** ... feu»

(A23/99)

Page 125 — Paragraphe 201, lignes 4 et 5
Supprimer: «Un **cornet** ... feu.»

(A23/99)

Page 133 — Paragraphe 56, lignes 3 à 5
Supprimer: «Un **cornet** ... minutes.»

(A23/99)

Page 139 — Paragraphe 113, lignes 7 et 8
Supprimer: «Un **cornet** ... antérieur.»

(A23/99)

Page 150 — Paragraphe 190, lignes 9 et 10
Supprimer: «; un **cornet** ... feu»

(A23/99)

Page 150 — Paragraphe 197, lignes 6 et 7
Supprimer: «Un **cornet** ... jetée.»

(A23/99)

Page 160 — Paragraphe 247, lignes 4 à 6
Supprimer: «Un **cornet** ... 64°43'W).»

(A23/99)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 101 — Terre-Neuve, Côtes Nord-Est et Est, première édition, 1997 —

Page 111 — Paragraphe 424, ligne 3 – après «(0,6 m)»

Insérer: et est marquée par la **bouée** lumineuse à espar de bâbord J13
(442.61)

(N35/99)

Page 111 — Paragraphe 429, dernière ligne – après «d'eau»

Insérer: et est marquée par une **bouée**

(N35/99)

Page 112 — Après le paragraphe 443

Insérer: ^{443.1} **Red Rock**, située à 0,3 mille au Nord de l'entrée Nord de Bayleys Cove, assèche de 4 pieds (1,2 m). La **bouée** lumineuse de bâbord JB5 (446.1) est mouillée à 0,15 mille à l'Ouest de Red Rock.

(N35/99)

Page 127 — INDEX, après «Red Rock, 13»

Insérer: Red Rock (Cape Bonavista), 112

(N35/99)

ATL 102 — Terre-Neuve, Côtes Est et Sud, première édition, 1995 —

Page 72 — Paragraphe 40, lignes 1 et 2

Supprimer: «Un gros ... **Point**.»

(N33/99)

Page 89 — Paragraphe 186, ligne 3 – après «Bay.»

Insérer: **Jones Rock**, situé du côté Nord de l'embranchement SW de Mortier Bay, à 0,9 mille à l'WNW de Seal Rock, émerge de 4 pieds (1,2 m). La **bouée** lumineuse à espar de tribord PM6 (63.52) est mouillée à faible distance au SE de Jones Rock. La **bouée** lumineuse à espar de bâbord PM9 (63.51) est mouillée à 0,57 mille au SW de Jones Rock.

(N33/99)

Page 113 — INDEX, après «Jonathan Lookout, 79»

Insérer: Jones Rock, 89

(N33/99)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 103 — Terre-Neuve, Côte Sud-Ouest, première édition, 1995 —

Page 64 — Paragraphe 160, dernière ligne – après la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 8/99.

Ajouter: **Pigeon Island**, située à l'extrémité Nord de Middle Passage, atteint une hauteur de 24 pieds (7,3 m). La **bouée** lumineuse à espar de bâbord QW3.1 (158.73) est mouillée à 0,17 mille au NNW de l'extrémité NW de Pigeon Island. La **bouée** lumineuse à espar de bâbord QW5 (159.15) est mouillée à quelque 0,2 mille au SW de White Head.

(N34/99)

Page 65 — Paragraphe 163, dernière ligne

Ajouter: La **bouée** lumineuse à espar de tribord QM2.2 (159.1) est mouillée à faible distance au Sud de **Black Rock**, îlot de 6 pieds (1,8 m) de haut gisant à 0,23 mille au SSE de Margaree Point.

(N34/99)

Page 75 — INDEX, après «Black Rock (Long Harbour), 20»

Insérer: Black Rock (Margaree), 65

(N34/99)

Page 77 — INDEX, après «Piercy Hill, 5»

Insérer: Pigeon Island (Isle aux Morts), 65

(N34/99)

ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Cap Gaspé à Les Escoumins, première édition, 1992 —

Page 70 — Après le paragraphe 170

Insérer: ^{170.1} Une bouée lumineuse d'information, signalant l'emplacement de l'épave historique de l'«Empress of Ireland», est mouillée à 4,3 milles au NNW de l'église de Sainte-Luce. Trois bouées d'amarrage (privées, saisonnières) sont également mouillées à cet emplacement.

(L60/99)

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

TERRE-NEUVE

63.51	Rolf Rock - Bouée lumineuse PM9	47 09 59 55 08 33	Fl G 4s	Espar verte, marquée "PM9"	À longueur d'année. Carte:4587 2318/99
63.52	Jones Rock - Bouée lumineuse PM6	47 10 28 55 08 08	Fl R 4s	Espar rouge, marquée "PM6"	À longueur d'année. Carte:4587 2318/99
158.73	Isle aux morts - Bouée lumineuse QW3.1	47 34 33 59 00 47.5	Fl G 4s	Espar verte, marquée "QW3.1"	À longueur d'année. Carte:4640 2306/99
159.1	Black Rock Shoal - Bouée lumineuse QM2.2	47 33 57 59 03 59.5	Fl R 4s	Espar rouge, marquée "QM2.2"	À longueur d'année. Carte:4640 2306/99
159.15	Beach Island S.E.Shoal - Bouée lumineuse QW5	47 33 57 59 02 49.5	Fl G 4s	Espar verte, marquée "QW5"	À longueur d'année. Carte:4640 2306/99
442.61	Western Rock - Bouée lumineuse J13	48 34 43.1 53 30 02.5	Fl G 4s	Verte, marquée "J13".	Saisonnier. Carte:4854 2361/99
446.1	Red Rock Shoal - Bouée lumineuse JB5	48 40 13.2 53 07 27	Fl G 4s	Verte, marquée "JB5".	Saisonnier. Carte:4854 2361/99

ATLANTIQUE

19.3	Grand Harbour Middle - Bouée lumineuse XK11	44 39 27.5 66 45 13	Fl G 4s	Verte, marquée "XK11"	À longueur d'année. Carte:4342 2303/99
23 H4172	Half Tide Rock (Cheney Passage)	Sur un rocher, au centre du passage. 44 39 19.1 66 43 44.4	Fl G 5s	3.4	5	Support à claire-voie, deux marques de jour carrées noires, blanches et vertes sur les deux côtés faisant face au trafic. 2.9	Lum.1 s; obs.4 s À longueur d'année. Cornet - Son 1s; sil.14s. Carte:4342 Éd. 12/99
294 H3804	Tusket River	Pointe SW.de l'île Big Fish. 43 42 12.5 65 57 08	Fl W 10s	18.6	15	Tour carrée blanche.	Lum.1 s; obs.9 s. À longueur d'année. Carte:4244 2320/99
722 H3376	Green Island	Sommet de l'île. 45 28 41 60 54 00	Fl(2) W 20s	34.1	16	Tour cylindrique blanche. 11.5	Lum.2 s; obs.2 s; lum.2 s; obs.14 s Feu de secours. À longueur d'année. Carte:4308 Éd. 12/99

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE - (suite)

918 H1272	Caribou	Sur la pointe Caribou, extrémité NE.de l'île Gull. 45 45 52.4 62 40 53	Fl(3) W 24s	13.4	18	Tour carrée blanche.	Lum.1 s; obs.3 s; lum.1 s; obs.3 s; lum.1 s; obs.15 s Feu de secours. À longueur d'année.	Carte:4483 2331/99
943 H920	East Point	Près de la rive Sud de la pointe. 46 27 07 61 58 20	Fl W 5s	30.5	20	Tour octogonale blanche. 19.5	Lum.pér.5 s Relié par téléphone avec le poste central téléphonique de Souris. Feu de secours. À longueur d'année.	Carte:4403 2357/99
947 H922	Souris East	Sur la pointe Knight, au SE.du brise- lames. 46 20 45 62 14 53.2	Iso W 4s	27.2	15	Tour carrée blanche. 14.3	Lum.2 s; obs.2 s Feu de secours. À longueur d'année.	Carte:4419 2357/99
953 H932	Panmure Head	Extrémité SE.de la baie Cardigan. 46 08 39 62 28 02	Fl W 4s	25.0	17	Tour octogonale blanche. 18.6	Feu de secours. À longueur d'année.	Carte:4422 2357/99
973 H964	Wood Islands Harbour - Alignement	Extrémité de la jetée Est. 45 56 54.3 62 45 07	F Y	7.4	6	Support carré blanc, bande verticale rouge. 5.7	Visible sur l'alignement. Saisonnier.	
974 H964.1		002°19' 162m du feu antérieur.	F Y	11.4	7	Tour carrée blanche, bande verticale rouge. 9.7	Saisonnier.	Carte:4483 2331/99
1025	Fishing Cove	Extrémité du brise- lames. 46 24 26 64 08 06	Fl R 3s	4.9	Tour à claire-voie rouge. 3.7	Lum.1 s; obs.2 s Saisonnier.	Carte:4905 2325/99
1028	West Point - alignement	Extrémité du brise- lames. 46 37 05.4 64 22 19.7	F Y	6.2	Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 4.8	Saisonnier.	
1028.1		007°04' 268.6m du feu antérieur.	F Y	13.7	Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 9.4	Saisonnier.	Carte:4905 2325/99
1056 H1141	North Rustico Harbour	46 27 18.9 63 17 33.9	Iso Y 10s	12.4	Tour blanche. 10.4	Feu de secours. À longueur d'année.	Carte:4467 2330/99

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE - (suite)

1076 H1086	Cascumpeque	Sur la côte de sable, côté Sud de l'entrée. 46 47 56.2 64 02 12.2	Iso	W	4s	18.3	7	Tour à claire-voie carrée rouge, partie centrale fermée, bandes horizontales rouges et blanches. 17.8	Lum.2 s; obs.2 s. Feu de secours. À longueur d'année.	Carte:4492 2328/99
1128 H1376	Richibucto Head	Sur le promontoire. 46 40 11.3 64 42 42	Fl	W	5s	18.1	15	Tour carrée blanche. 10.5	Lum.0.5 s; obs.4.5 s Feu de secours. À longueur d'année.	Carte:4909 2329/99
2330 H2482	Île Deslauriers - alignement	Côté Est de l'île. 45 42 44.8 73 26 22.8	F	G	2s	13.0	Tour à claire-voie. 6.1	Fonctionne de nuit. Visible sur l'alignement. À longueur d'année.	
2331 H2482.1		217°31' 2653.3m du feu antérieur.	F	G		31.0	Tour à claire-voie. 25.4	Fonctionne de nuit seulement. Visible sur l'alignement. À longueur d'année.	Carte:1310 2302(P)/99
2335 H2484	Île Ste-Thérèse - alignement aval	Côté Est de l'île. 45 41 06.8 73 27 32.7	F	G		10.0	Tour cylindrique blanche, marque de jour lattée orange fluorescent, bande verticale noire. 4.6	Fonctionne de nuit seulement. Visible de côté. Visible sur l'alignement. À longueur d'année.	
2336 H2484.1		213°07' 152.7m du feu antérieur.	F	G		15.7		Tour cylindrique blanche, marque de jour lattée orange fluorescent, bande verticale noire. 10.1	Fonctionne de nuit seulement. Visible sur l'alignement. À longueur d'année.	Carte:1310 2302(P)/99
2344 H2487	Varenes (Traverse de l'île aux Vaches) - Alignement	Rive Sud. 45 41 12.8 73 26 32.9	F	G		11.9	15	Tour cylindrique blanche, marque de jour orange fluorescent. 8.9	Feu de secours. Visible sur l'alignement. À longueur d'année. Visible 360°.	
2345 H2487.1		032°35' 325.8m du feu antérieur.	F	G		23.0	15	Tour à claire-voie, marque de jour orange fluorescent. 17.3	Feu de secours. Visible sur l'alignement. À longueur d'année. Visible sur 360°.	Carte:1310 2302(P)/99

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

EAUX INTÉRIEURES

847	Fisherman Point - alignement					Rayer du Livre.	Carte:2271 2354/99
848							
877	Penetang, quai Nord					Rayer du Livre.	Carte:2218 2342/99
1024	Gore Bay - alignement					Rayer du Livre.	
1025							Carte:2257 2351/99

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____
_____ Navire (ou adresse) _____
_____ Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie
et l'adresse du siège social: _____
_____ Emplacement général: _____
Objet: _____
Position approx : _____ de latitude _____ de longitude _____
Carte utilisée pour le pointage: _____ (corrigée
d'après l'Avis aux navigateurs n° _____ de 19 _____)
Publications en cause: (mentionner le volume et la page)
Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)
Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

* Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Aides maritimes,
Garde côtière canadienne,
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements
concernant des aides à la navigation
ou le Livre des feux, des bouées
et des signaux de brume.

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de la découverte de
danger (ou apparence de danger)
à la navigation, ou lorsque des
corrections aux Instructions
Nautiques semblent nécessaires.